



**REPUBLIQUE DU
CONGO**

Unité-Travail-Progrès



STRATEGIE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DE LA STATISTIQUE (SNDS 2022-2026)

Janvier 2023

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX	3
LISTE DES GRAPHIQUES.....	3
ACRONYMES, SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	4
AVANT-PROPOS.....	6
RESUME EXECUTIF.....	7
INTRODUCTION	9
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	10
II. PROCESSUS D'ELABORATION DE LA SNDS 2022-2026.....	12
2.1. Présentation du SSN.....	12
2.2. Cadre organisationnel et de gestion du processus.....	12
2.3. Approche méthodologique	12
2.4. Mise en œuvre de la feuille de route	13
III. ETAT DES LIEUX DU SSN.....	15
3.1. Cadre juridique, institutionnel et de coordination.....	15
3.2. Production statistique.....	16
3.3. Ressources humaines, financières et matérielles	17
3.4. Satisfaction de la demande.....	18
3.5. Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces du SSN	18
3.5.1. Forces.....	18
3.5.2. Faiblesses.....	19
3.5.3. Opportunités	19
3.5.4. Menaces	19
3.5.5. Défis et enjeux	19
IV. MISSION, VISION ET AXES STRATEGIQUES.....	21
4.1. Mission	21
4.2. Vision.....	21
4.3. Axes stratégiques et objectifs opérationnels	21
4.3.1. Considérations générales.....	21
4.3.2. Description des axes stratégiques	22
V. PLAN D'ACTION QUINQUENNAL DE LA SNDS 2022-2026	27
5.1. Architecture du Plan d'action 2022–2026.....	27
5.2. Coût du Plan d'action de la SNDS 2022-2026.....	27
VI. FINANCEMENT DE LA SNDS 2022-2026	32
6.1. Sources de financement.....	32
6.2. Mobilisation des ressources et mécanismes de financement.....	34

6.3. Suivi de la mobilisation des ressources	35
VII. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI ET EVALUATION DE LA SNDS 2022-2026.....	36
7.1. Dispositif institutionnel	36
7.2. Mise en œuvre	36
7.3. Suivi et évaluation.....	36
7.4. Risques et mesures d’atténuation	37
CONCLUSION.....	38
Annexe 1 : Matrice du cadre logique axé sur les résultats	39
Annexe 2 : Matrice du Plan d’actions détaillé de la SNDS II Congo	57
Annexe 3 : Liste des personnes ayant participé à l’élaboration de la SNDS 2022-2026	65

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n°1 : Objectifs opérationnels et résultats de la SNDS 2022-2026 de l'axe stratégique 1	23
Tableau n°2 : Objectifs opérationnels et résultats de la SNDS 2022-2026 de l'axe stratégique 2	24
Tableau n°3 : Objectifs opérationnels et résultats de la SNDS 2022-2026 de l'axe stratégique 3	25
Tableau n°4 : Répartition des axes stratégiques selon les objectifs opérationnels, les résultats et activités.....	27
Tableau n°5 : Coûts du plan d'action par axe stratégique, objectif opérationnel et résultat selon les années	29
Tableau n°6 : Coûts du plan d'action par axe stratégique, objectif opérationnel et résultat selon la source de financement.....	32
Tableau n°7 : Coûts et gap de financement par axe stratégique (en millions de FCFA)	34

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique n°1 : Coûts des axes stratégiques de la SNDS 2022-2026 (en pourcentages).....	27
Graphique n°2 : Coûts du plan d'action de la SNDS 2022-2026 par année (en millions de FCFA).....	28
Graphique n°3 : Coûts du plan d'action de la SNDS 2022-2026 par axe stratégique (en millions de FCFA)	29
Graphique n°4 : Coûts et gap de financement par axe stratégique (en millions de FCFA)	34

ACRONYMES, SIGLES ET ABRÉVIATIONS

BA	Bilan alimentaire
BAD	Banque Africaine de Développement
CAS	Charte Africaine de la Statistique
CASP	Centre d'Application de la Statistique et de la Planification
CSS	Commission Supérieure de la Statistique
CRIDF	Centre de Recherche d'Informations et de Documentation de la Femme
DELM	Direction de l'Épidémiologie et de la Lutte contre la Maladie
DEP	Direction des Etudes et de la Planification
DMC	Direction de la Médecine Curative
DMP	Direction de la Médecine Préventive
EAC	Enquête sur l'agriculture commerciale
EFSA	Enquête sur la forêt, la sylviculture et l'agroforesterie
EHCVM	Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages
EPA	Enquête sur la pêche/aquaculture
EPVA	Enquête de productions végétale et animale
ESPPPAB	Enquête sur le suivi des prix aux producteurs des produits agricoles et du bétail
ESISC	Enquête de Séroprévalence et sur les Indicateurs du Sida du Congo
INS	Institut National de la Statistique
MAEFCE	Ministère des Affaires Étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'Étranger
MAEP	Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche
MAFDP	Ministère des Affaires Foncières et du Domaine Public
MASAH	Ministère des Affaires Sociales et de l'Action Humanitaire
MATIER	Ministère de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et de l'Entretien Routier
MATDDL	Ministère de l'Administration du Territoire, de la Décentralisation et du Développement Local
MCAC	Ministère du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation
MCA	Ministère de la Culture et des Arts
MCEQSPL AAP	Ministère du Contrôle d'État, de la Qualité du Service Public et de la Lutte contre les Antivaleurs dans l'Administration Publique
MCIPPPP	Ministère de la Coopération Internationale et de la Promotion du Partenariat Public Privé
MCM	Ministère de la Communication et des Médias
MCUH	Ministère de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat
MDIPSP	Ministère du Développement Industriel et de la Promotion du Secteur Privé
MEDDB	Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo
MEF	Ministère de l'Économie Forestière
MEH	Ministère de l'Énergie et Hydraulique
MEPSIR	Ministère de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale
MEPSA	Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation

MES	Ministère de l'Enseignement Supérieur
MESRSIT	Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation Technologique
MFBPP	Ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public
MFPTSS	Ministère de la Fonction Publique, du travail et de la Sécurité Sociale
MICS	Enquête à indicateurs multiples
MIMG	Ministère des Industries Minières et de la Géologie
MJDHPPA	Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion des Peuples Autochtones
MJSECFQE	Ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Éducation Civique, de la Formation Qualifiante et de l'Emploi
MLC-AR	Matrice du cadre logique axée sur les résultats
MPFIFD	Ministère de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement
MPMEASI	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Artisanat et du Secteur Informel
MPTEN	Ministère des Postes, Télécommunication et de l'Économie Numérique
MSOP	Ministère de la Sécurité et de l'Ordre Public
MDN	Ministère de la Défense Nationale
MSP	Ministère de la Santé et de la Population
MTACMM	Ministère des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande
MTL	Ministère du Tourisme et des Loisirs
MZESDE	Ministère des Zones Économiques Spéciales et de la Diversification Économique
NSDD	Normes spéciales de diffusion de données
PIP	Programme d'Investissement Public
PNAE	Plan national d'action pour l'environnement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF	Partenaire Technique et Financier
PSTAT	Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques
RGA	Recensement Général de l'Agriculture
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
SGG	Secrétariat Général du Gouvernement
SHaSA	Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique
SIG-Stat	Système Intégré de Gestion Statistique
SNDS	Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
SSN	Système Statistique National
ST/SNDS II	Secrétariat Technique chargé de l'élaboration de la SNDS II
UERPOD	Union pour l'Etude et la Recherche sur la Population et le Développement

AVANT-PROPOS

Le Gouvernement de la République du Congo, par le biais du Ministère de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale, a entrepris une série de réformes institutionnelles visant la mise en place d'un système statistique national performant et capable de fournir des informations statistiques multisectorielles fiables et à jour. Ces réformes se poursuivent aujourd'hui par l'élaboration d'une stratégie nationale de développement de la statistique couvrant la période 2022-2026 (SNDS 2022-2026).

Considérant qu'aucun bouleversement majeur n'a été observé durant l'année 2021 au cours de laquelle le diagnostic du Système statistique national (SSN) a été réalisé, la Commission technique de la SNDS 2022-2026 a jugé que ce diagnostic demeurait actuel. La vision et les axes stratégiques n'ont donc subi aucune modification lors de la révision du plan d'action.

Ce document a été élaboré en application de la Loi 36-2018 du 5 octobre 2018, sur la statistique officielle, et des recommandations internationales, à savoir : la Table Ronde de Marrakech de 2004 et la Stratégie pour l'Harmonisation des Statistiques en Afrique (SHaSA 2) couvrant la période 2017-2026.

La SNDS 2022-2026, en ligne avec les agendas 2030 des Nations Unies et 2063 de l'Union Africaine (UA), vise à consolider les acquis et à prendre en charge les besoins en données statistiques de qualité pour la mise en œuvre et le suivi-évaluation du PND 2022-2026. Elle intègre les nouveaux défis en matière de développement de la statistique, notamment le renforcement des capacités institutionnelles et techniques du dispositif de production des statistiques.

Par ailleurs, il importe de souligner que ce document qui définit le cadre de référence et des actions prioritaire du développement de la statistique a l'avantage d'être le produit d'un processus largement participatif et inclusif.

C'est le lieu pour moi de remercier chaleureusement tous ceux qui ont contribué, avec une mention spéciale pour la Banque africaine de développement (BAD), à l'élaboration et à l'amélioration du présent document. J'exprime la satisfaction du Gouvernement à tous les partenaires au développement qui soutiennent constamment les activités du Système statistique national.

Enfin, j'invite tous les acteurs à ne ménager aucun effort pour la réussite de la mise en œuvre de cette stratégie.

Le Ministre de l'Economie, du Plan, de la Statistique
et de l'Intégration Régionale

Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BABACKAS

RESUME EXECUTIF

La réforme du cadre législatif a abouti à la rénovation de la loi statistique qui renforce les principes qui doivent régir la production et la programmation statistiques.

En dépit des avancées enregistrées au niveau du cadre juridique, le SSN souffre encore de maux qui réduisent ses capacités à accompagner efficacement le dispositif institutionnel de coordination, de suivi et évaluation des politiques nationales de développement. En effet, l'évaluation finale de la mise en œuvre du PND 2018-2022 a noté la faible opérationnalisation du dispositif de suivi et évaluation. La plupart des mesures préconisées pour permettre au SSN de remplir son mandat au sein de ce dispositif n'ont pas été réalisées. Cette évaluation a également relevé la faible culture de suivi et évaluation de la mise en œuvre des politiques. Face à cette situation, il apparaît nécessaire et urgent que la mise en œuvre de la présente stratégie soit effective et régulièrement suivie et évaluée afin que le SSN soit en mesure de répondre de façon plus appropriée aux demandes d'informations nécessaires au pilotage du PND 2022-2026 et de la mise en œuvre des agendas 2030 des Nations Unies et 2063 de l'Union Africaine (UA).

Ainsi, avec l'appui technique et financier de la BAD et le soutien financier de la Banque mondiale à travers le Projet de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT), le Gouvernement a entrepris l'élaboration de la SNDS 2022-2026. Cette SNDS représente le cadre de référence et d'orientation en matière de production des données statistiques nécessaires au suivi des politiques et programmes nationaux et des agendas internationaux. Elle offre aux différentes parties prenantes un cadre de dialogue pour une meilleure coordination des activités et des ressources.

L'analyse diagnostique réalisée en 2021 a permis d'identifier quatre (4) grands problèmes à résoudre qui constituent autant des principaux enjeux et défis à relever au cours de la mise en œuvre de la SNDS 2022-2026. Ces principaux enjeux et défis à relever sont les suivants :

- la poursuite et le renforcement de la réforme institutionnelle du SSN pour renforcer le cadre institutionnel et organisationnel de production des statistiques de bonne qualité ;
- l'amélioration de la qualité des statistiques avec la prise en compte des normes d'assurance qualité au processus de production ;
- l'amélioration des ressources du SSN et la sécurisation du financement des activités statistiques facteurs essentiels du niveau et de la qualité de la production statistique ;
- le renforcement de la culture de l'évaluation et de la redévabilité avec l'adoption et la mise en œuvre effective de la SNDS 2022-2026 au regard de l'issue des précédents cadres de développement statistique.

L'élaboration de la SNDS 2022-2026 s'est effectuée selon un processus participatif et inclusif impliquant l'ensemble des acteurs du SSN. A chaque étape, des consultations et restitutions impliquant les producteurs statistiques, les partenaires techniques et financiers, le secteur privé et les organisations de la société civile ont été réalisées.

Afin d'optimiser les conditions de mise en œuvre de la SNDS 2022-2026, il a été élaboré un document du plaidoyer pour la mobilisation des ressources pour son financement avec

un volet communication pour sensibiliser, motiver et stimuler l'adhésion de toutes les parties prenantes.

La SNDS 2022-2026 repose sur trois (3) piliers, qui constituent autant d'axes stratégiques. Ces trois (3) piliers sont les suivants :

- **Pilier 1 : Renforcement du cadre légal et réglementaire du SSN ;**
- **Pilier 2 : Amélioration de la couverture et de la qualité de la production statistique ;**
- **Pilier 3 : Renforcement des capacités des ressources humaines, financières et matérielles du SSN.**

Le budget de la SNDS 2022-2026 est de **26.129,40 millions de FCFA soit 39,83 millions d'euros**. L'axe stratégique 2, amélioration de la couverture et de la qualité de la production statistique, renfermant les opérations et travaux statistiques absorbe **23.634,90 millions de FCFA** soit **90,45%** du coût du Plan d'action. L'axe stratégique 3 prévu pour renforcer les capacités des ressources humaines, financières et matérielles du SSN absorbe **2.404,00 millions de FCFA** soit **9,20%** du coût total du Plan d'action de la SNDS 2022-2026 ; tandis que le budget de l'axe stratégique 1 relatif au renforcement du cadre légal et réglementaire du SSN est de **90,50 millions de FCFA**, ce qui représente **0,35%** du budget total.

La répartition du budget par année est la suivante : 27,38% en 2022 ; 25,14% en 2023; 14,16 % en 2024; 10,21% en 2025 et 23,11% en 2026.

Sur la base des projections réalisées à partir de la budgétisation de l'année 2022, le Gouvernement se propose de financer le Plan d'action de la SNDS 2022-2026 à hauteur de **65,62%** en dépit des difficultés économiques que traverse le pays.

Le gap de financement du Plan d'action s'élève à **8.982,21** millions de FCFA (13,69 millions d'euros) soit 34,38% du budget total dont **7.313,01 millions de FCFA** pour l'axe 2 consacré à la production statistique. S'agissant de l'axe 3 qui vise à renforcer les capacités du SSN, ce gap se chiffre à **1.669,20 millions de FCFA**. L'axe 1 qui traite de renforcement du cadre légal et réglementaire du SSN, est pris entièrement en charge par le Gouvernement.

INTRODUCTION

Conscient du rôle important des statistiques dans le cadre de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et évaluation des politiques et programmes de développement ainsi que dans la prise de décision, le Gouvernement du Congo a pris plusieurs initiatives au cours de ces dernières années en vue de renforcer les capacités statistiques nationales.

Dans ce cadre et conformément aux recommandations du Plan d'action de Marrakech pour la statistique adopté en 2004 lors de la deuxième table ronde internationale sur la gestion du développement axée sur les résultats, le Congo a élaboré en 2012 son premier projet de stratégie nationale de développement de la statistique qui devait couvrir la période 2013-2017. Auparavant, il avait été élaboré en 2004, le PPDS qui avait couvert la période 2005-2009. Bien que le PPDS et la SNDS n'aient pas été mis en œuvre, on note cependant que ces deux cadres de développement de la statistique ont permis des avancées notamment sur le plan du cadre juridique régissant l'activité statistique et sur le plan de renforcement des capacités opérationnelles du SSN. La réforme du cadre législatif a abouti à la rénovation de la loi statistique qui renforce les principes qui doivent régir la production statistique et la programmation statistique.

En dépit des avancées enregistrées sur le cadre juridique, le SSN souffre encore de maux qui réduisent ses capacités à accompagner efficacement le dispositif institutionnel de coordination, de suivi et évaluation des politiques nationales de développement. En effet, l'évaluation de la mise en œuvre du PND 2018-2022 a montré que l'efficacité du suivi de sa mise en œuvre a été jugée globalement faible. L'une des causes de cette faiblesse est d'une part, le non-fonctionnement du mécanisme de suivi et évaluation et d'autre part, le faible niveau de production des statistiques fiables et à jour.

Face à cette situation le Gouvernement a entrepris, avec l'appui technique et financier de la BAD et le soutien financier de la Banque mondiale à travers le PSTAT, l'élaboration d'une nouvelle SNDS. Cette SNDS représente le cadre de référence et d'orientation en matière de production des données statistiques nécessaires au suivi des politiques et programmes nationaux et des agendas internationaux 2030 et 2063. Elle offre aux différentes parties prenantes un cadre de dialogue pour une meilleure coordination des activités et des ressources.

Le processus d'élaboration de la SNDS 2022-2026 a été participatif, itératif et inclusif impliquant tous les acteurs du SSN. Il a pris en compte les orientations et recommandations internationales en matière de production statistique, notamment celles contenues dans la Charte Africaine de la Statistique (CAS) et la SHaSA 2.

Outre l'introduction et la conclusion, le présent document de la SNDS 2022-2026 s'articule comme suit : (i) contexte et justification ; (ii) processus d'élaboration de la SNDS ; (iii) état des lieux du SSN ; (iv) mission, vision et axes stratégiques ; (v) plan d'action quinquennal de la SNDS ; (vi) financement de la SNDS et (vii) mise en œuvre, suivi et évaluation de la SNDS.

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Congo a souscrit à l'agenda 2030 des Nations Unies relatif aux Objectifs de développement durable (ODD) et l'agenda 2063 de l'UA dénommé « l'Afrique que nous voulons ». A cet effet, le pays a adopté, le 1^{er} octobre 2018 le PND 2018-2022 qui prend en compte les 14 ODD priorisés par le Congo et définit les stratégies à mettre en œuvre en vue de l'atteinte, du suivi et évaluation de ceux-ci, ainsi que ceux définis au niveau régional et sous régional.

En conséquence, à l'instar des autres Etats membres, le Congo a participé activement au sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA en vue de la mise en place d'une stratégie continentale pour le développement des statistiques en Afrique pour les dix (10) prochaines années. Ces travaux ont abouti à l'élaboration et à l'adoption de la Stratégie pour l'harmonisation des statistiques en Afrique pour la période 2017-2026 (SHaSA 2). Cet engagement décennal qui est le socle des indicateurs pour le suivi et évaluation des agendas 2030 et 2063, est mis en œuvre au niveau national à travers les stratégies nationales de développement de la statistique.

La SNDS 2013-2017 n'ayant pas été mis en œuvre et face à une demande sans cesse croissante en données statistiques multisectorielles, il est apparu nécessaire et urgent d'élaborer et de mettre en œuvre de la SNDS 2022-2026 pour répondre de façon plus appropriée aux demandes d'informations résultant des politiques et programmes nationaux de développement et de la mise en œuvre des agendas 2030 des Nations Unies et 2063 de l'Union Africaine.

D'un autre côté, le Congo a ratifié la Charte Africaine de la Statistique pour permettre au SSN de répondre efficacement aux différents enjeux nationaux et internationaux. La prise en compte des orientations et recommandations de cette charte a abouti à la mise en place de la Loi n°36-2018 du 5 octobre 2018 sur la statistique officielle. Cette loi renforce la coordination des activités du SSN en instituant la programmation statistique à travers la SNDS.

Par ailleurs, la restructuration du PSTAT a placé le processus de la SNDS en situation de sous-financement exacerbée par la pandémie à Covid-19 qui a contribué à limiter le processus participatif. Le contexte de la Covid-19 a bouleversé la mise en œuvre de certaines activités et l'appui technique de la BAD qui s'est déroulé exclusivement en virtuel. Il a également impacté le chronogramme des activités avec la suspension de certaines d'entre elles sur une période donnée ; ce qui a retardé la mise à disposition des produits intermédiaires et finals de la SNDS. Enfin, la finalisation du processus de la SNDS 2022-2026 intervient au moment où le Congo vient d'élaborer son troisième PND pour la période 2022-2026.

L'évaluation finale de la mise en œuvre du PND 2018-2022 a noté la faible opérationnalisation du dispositif de suivi et évaluation. La plupart des mesures préconisées pour permettre au SSN de remplir son mandat au sein de ce dispositif n'ont pas été réalisées. Cette évaluation a également relevé la faible culture de suivi et évaluation de la mise en œuvre des politiques. Face à cette situation, il apparaît nécessaire et urgent que la mise en œuvre de la présente stratégie soit effective et régulièrement suivie et évaluée afin que le SSN soit en mesure de répondre de façon plus appropriée aux demandes

d'informations nécessaires au pilotage du PND 2022-2026 et de la mise en œuvre des agendas 2030 des Nations Unies et 2063 de l'Union Africaine.

II. PROCESSUS D'ELABORATION DE LA SNDS 2022-2026

2.1. Présentation du SSN

L'activité statistique au Congo est régie par la Loi statistique n° 36-2018 du 5 octobre 2018 sur la statistique officielle. Au terme de cette loi, le SSN du Congo repose sur les organes essentiels suivants :

- un organe de régulation et de coordination de l'activité statistique dénommée *Commission Supérieure de la Statistique (CSS)*;
- un organisme public de production des statistiques officielles qui est *l'Institut national de la statistique (INS)* ;
- les producteurs des statistiques officielles sectorielles comprenant les *Directions des Etudes et de la Planification (DEP)*, les *établissements et entreprises publics* et la *Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)* ;
- l'école nationale de formation statistique dénommée *Centre d'Application de la Statistique et de la Planification (CASP)* ;
- les autres acteurs comprenant les *fournisseurs et les utilisateurs des statistiques officielles ainsi que les déclarants*.

Conformément aux dispositions de cette loi, tous les acteurs clés (institutions) devant animer le SSN existent. Cependant, la CSS n'a jamais pu être opérationnelle. Dans le cadre de l'opérationnalisation de la loi en vigueur, un nouveau décret fixant ses attributions, son organisation et son fonctionnement a été adopté en Conseil des ministres du 7 octobre 2021 et publié le 7 décembre 2021.

2.2. Cadre organisationnel et de gestion du processus

La SNDS 2022-2026 est élaborée sous l'égide du Gouvernement qui en est le maître d'ouvrage, une Commission ad'hoc chargée des travaux d'élaboration de la SNDS 2022-2026 a été mise en place. Elle est composée des organes suivants :

- le Comité de pilotage : présidé par le ministère en charge de la statistique, ce comité est le maître d'ouvrage délégué de la SNDS 2022-2026. Il définit les orientations stratégiques et approuve les travaux de la SNDS 2022-2026. Le Directeur général de l'institut national de la statistique assure le secrétariat de ce Comité ;
- la Coordination technique : présidée par le Directeur de Cabinet du ministre en charge de la statistique, cette coordination technique est assistée par un secrétariat composé des responsables de l'INS et des comités sectoriels. Elle assure le rôle de maître d'œuvre ;
- quatre (4) comités sectoriels chargés des travaux de la SNDS 2022-2026 dans leurs secteurs respectifs.

2.3. Approche méthodologique

La SNDS 2022-2026 du Congo a été élaborée sur la base des lignes directrices sur les SNDS version 2.3 du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21). Elle s'est reposée également sur les orientations et recommandations de la SHaSA 2. Sur la base des orientations méthodologiques édictées en la matière, une feuille de route pour l'élaboration de cette SNDS a été conçue après une évaluation favorable des conditions de faisabilité et réussite de la SNDS 2022-2026.

Deux (2) facteurs ont fondé les conclusions de cette évaluation. Il s'agit de l'engagement politique manifeste du Gouvernement à travers la place de la statistique dans le développement et du soutien financier mobilisé à travers le PSTAT. En effet, le cadre de suivi et évaluation confère un rôle majeur à l'INS en sa qualité de coordonnateur technique du SSN, dans la production des indicateurs devant permettre d'apprécier les progrès accomplis dans la mise en œuvre de ce plan. Il considère « l'élaboration et la mise en œuvre d'une SNDS arrimée aux objectifs du PND 2022-2026 » comme une condition nécessaire pour la réussite de l'opérationnalisation du mécanisme d'évaluation des performances de la mise en œuvre de ce plan.

Sur la base des principes édictés dans les cadres méthodologiques régissant l'élaboration des SNDS cités plus haut, la dimension participative du processus devait être assurée par la tenue régulière des séances des travaux préparatoires, d'ateliers d'élaboration et de validation des différents rapports d'étapes y compris de la feuille de route. Ces séances et ateliers devaient réunir tous les acteurs du SSN.

La feuille de route d'élaboration de la SNDS 2022-2026 a notamment proposé un cadre organisationnel des activités et de gestion du processus. Les travaux se sont déroulés en cinq (5) phases. Il s'agit des phases suivantes :

- Etape 1 : Activités préliminaires ;
- Etape 2 : Établissement et analyse du diagnostic ;
- Etape 3 : Formulation de la vision et définition des stratégies ;
- Etape 4 : Élaboration des plans d'action et finalisation du document de la SNDS 2022-2026;
- Etape 5 : Préparation de la mise en œuvre de la SNDS 2022-2026.

2.4. Mise en œuvre de la feuille de route

La feuille de route du processus d'élaboration de la SNDS 2022-2026 a été adoptée par le Comité de pilotage le 23 janvier 2020 et consolidée lors de la mission de la BAD qui s'est déroulée du 27 au 31 janvier 2020. C'est à l'issue de cette mission que les activités préliminaires se sont véritablement enclenchées. Cette feuille de route prévoyait l'approbation de la SNDS 2022-2026 par le Comité de pilotage les 10 et 11 décembre 2020 et sa validation en Conseil des Ministres dans la période du 04 au 15 décembre 2020. Malheureusement, la mise en œuvre de cette feuille de route a connu des difficultés dues principalement à la crise sanitaire liée à la pandémie à corona virus (Covid-19) et aux contraintes budgétaires qui n'ont pas permis de respecter cet agenda.

En effet, les restrictions de déplacement et de regroupement des personnes dans le cadre des mesures de lutte contre la propagation de la pandémie à Covid-19 ont conduit à la suspension des activités sur une période donnée et à une redéfinition des modalités pratiques de travail à la base d'un ralentissement des activités.

Concernant l'approche méthodologique, les ateliers sectoriels du SSN pour la validation des produits à chaque étape afin de renforcer l'appropriation et l'inclusivité du processus n'ont pas systématiquement eu lieu. Ces ateliers sectoriels financés principalement par la BAD et la Banque mondiale à travers le PSTAT, la règle des activités exclusivement virtuelles pour la BAD et la restructuration du PSTAT n'ont pas permis de libérer les ressources initialement prévues pour ces ateliers programmés en présentiel. Dans la pratique, les ateliers suivants ont été organisés : (i) finalisation des documents techniques et les programmes informatiques (en résidentiel), (ii) présentation des outils de collecte des

données à toutes les parties prenantes, (iii) formation en planification stratégique, (iv) prise en compte des besoins des ministères sectoriels et l'élaboration des plans d'actions sectoriels et (v) validation du document principal de la SNDS par toutes les parties prenantes.

Prélude à la réalisation de l'Enquête auprès des producteurs et utilisateurs des statistiques officielles (EPUS) pour l'établissement du diagnostic, un atelier résidentiel a été organisé pour la finalisation des documents techniques et des programmes informatiques.

Finalement, les formats et les dispositifs d'élaboration, de validation et de consolidation des différents documents et livrables ont été également simplifiés. Des réunions bilatérales ou groupées des représentants des sectoriels et le Secrétariat technique chargé de l'élaboration de la SNDS 2022-2026 (ST/SNDS) ont été organisées sur des points spécifiques. Le ST/SNDS 2022-2026 et l'expert de la BAD ont procédé à une pré-validation des rapports des différentes phases et le rapport synthèse de ladite SNDS en attendant la mobilisation des ressources pour le financement d'un atelier pour leur validation technique par le SSN.

III. ETAT DES LIEUX DU SSN

3.1. Cadre juridique, institutionnel et de coordination

L'activité statistique au Congo est régie par la Loi n° 36-2018 du 5 octobre 2018 sur la statistique officielle. Cette loi renferme les éléments clés d'un cadre législatif favorisant le développement harmonieux du Système statistique national. Elle institue le SSN, tout en déclinant sa mission et ses composantes ainsi que les outils de coordination de son activité. Cette loi énonce également les principes qui doivent régir la production statistique.

Au terme de cette loi, la CSS est l'organe d'orientation de la politique statistique nationale et de concertation entre les producteurs et les utilisateurs des statistiques officielles. Elle approuve les stratégies nationales de développement de la statistique, les programmes statistiques annuels et leurs rapports d'exécution. Pour assurer sa mission, la CSS s'appuie sur l'INS qui, au terme de la Loi n°35-2018 du 5 octobre 2018 portant création de l'institut national statistique, est chargé d'assurer la coordination technique des activités du SSN.

A ce jour, outre les deux (2) lois citées ci-dessus, le SSN s'appuie également sur les sept (7) autres textes législatifs et réglementaires suivants :

- Le Décret n° 2021-503 du 7 décembre 2021 fixant les attributions et le fonctionnement de la commission supérieure de la statistique ;
- Le Décret n° 2019-431 du 30 décembre 2019 portant approbation des statuts de l'institut national de la statistique ;
- les statuts (révisés à jour-juin 2017) de la Banque des Etats de l'Afrique centrale ;
- le Décret n° 2009-233 du 13 août 2009 fixant la réorganisation de la direction des études et de la planification au sein des ministères, créée par décret n°77-228 du 05 mai 1977 ;
- l'Arrêté n° 2611/MP-CASP fixant le Règlement intérieur du Centre d'Application de la Statistique et de la Planification (CASP) du 3 avril 1984;
- le Décret n° 83-854 du 22 novembre 1983 portant création du Centre d'Application de la Statistique et de la Planification (CASP) ;
- le Décret n° 83-855 du 22 novembre 1983 approuvant les statuts du Centre d'Application de la Statistique et de la Planification (CASP).

Le cadre institutionnel définit clairement les rôles et les responsabilités de chaque partie prenante et vise la cohésion et l'équilibre du SSN. Ainsi, au sens de la Loi n° 36-2018 du 5 octobre 2018 sur la statistique officielle, le SSN du Congo repose sur les organes suivants :

- un organe de régulation et de coordination de l'activité statistique dénommé « *Commission supérieure de la statistique* » ;
- un organisme public de production des statistiques officielles qui est l'organe central du système statistique national;
- les producteurs des statistiques officielles sectorielles que sont : (i) les services statistiques des ministères, des établissements et entreprises publics et, (ii) la Banque des Etats de l'Afrique centrale ;

- les écoles et institutions de formation en statistique et en démographique ;
- les autres acteurs du système statistique national que sont : les fournisseurs de données administratives, les utilisateurs des statistiques officielles et les déclarants.

En dépit d'un cadre juridique satisfaisant, la coordination et la gouvernance du SSN ne sont quasiment pas assurées en raison de sa faible application. Les organes et les outils de coordination ne sont pas opérationnels et finalement les liens organiques entre les différents maillons du SSN sont faibles, engendrant les principaux maux dont souffre la production statistique.

L'organe de régulation et de coordination de l'activité statistique nationale dénommé « Commission supérieure de la statistique », constitue le cadre de concertation entre les producteurs et les utilisateurs des statistiques officielles, quelle qu'en soit la source. Cette commission est régie par un texte spécifique. La coordination technique des activités du système statistique national est assurée par l'Institut national de la statistique qui est régi également par des textes spécifiques.

3.2. Production statistique

La production statistique, en dépit de la mise en œuvre du PSTAT et de la place de la statistique au sein du dispositif de suivi et évaluation du PND, reste faible. D'une manière générale :

- les statistiques économiques, financières et monétaires ne sont pas produites régulièrement ni dans les délais requis ;
- à l'exception des secteurs de la santé et de l'éducation qui disposent des systèmes d'information satisfaisants, les statistiques socio-démographiques et sur les conditions de vie des ménages à la base de la mesure de la pauvreté sont fournies par les recensements et enquêtes de grande envergure auprès des ménages. Leur disponibilité est donc liée à la fréquence de réalisation de ces opérations du reste coûteuses et dépendantes des ressources extérieures et qui souffre de beaucoup de retard ;
- les statistiques des autres domaines vitaux et stratégiques (agriculture, emploi, état civil, justice, ...), sont encore relativement rares ou incomplètes et moins développées ;
- les domaines émergents (environnement et genre) et de la protection sociale n'ont pas de dispositifs appropriés pour la production des statistiques.

La qualité des données n'est pas systématiquement évaluée à défaut d'avoir mis en place un cadre à cet effet. Cependant, il y'a des raisons de croire qu'elle est faible au regard de l'état de la coordination du SSN et de l'obsolescence de la norme de production des comptes nationaux et du retard du RGPH, qui sont des sources statistiques clés. En matière de diffusion et d'archivage, l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) est faible. Les moyens de diffusion et d'archivage restent rudimentaires.

3.3. Ressources humaines, financières et matérielles

La situation des ressources matérielles, financières et humaines du SSN du Congo est préoccupante. Or, ce sont là des facteurs essentiels du niveau et de la qualité de la production statistique.

3.3.1. Ressources humaines

Le SSN dispose de très peu de ressources humaines qualifiées et motivées en dépit d'une offre assez importante en personnel statisticien formé au CASP et dans les écoles régionales de la statistique. L'absence des recrutements à la Fonction publique liée au besoin du personnel statisticien, les conditions de travail peu attractives en raison de l'absence d'un plan de carrière et d'un statut particulier du corps des statisticiens en sont les principales causes.

L'INS qui renferme la majorité des statisticiens du SSN fonctionne encore comme une direction générale (son personnel est constitué exclusivement des fonctionnaires et contractuels de la Fonction publique). Son nouveau statut d'établissement à caractère administratif, doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière institué par la Loi n°35-2018 du 5 octobre 2018 portant sa création et le Décret n° 2019-431 du 30 décembre 2019 portant approbation de ses statuts, n'est pas encore effectif.

3.3.2. Ressources financières

En dehors de l'INS qui bénéficie du financement de la part du Gouvernement pour la réalisation des opérations statistiques courantes et de grande envergure, les structures sectorielles souffrent d'un manque de financement de leurs activités et dépendent pour la plus part des partenaires techniques et financiers.

En conséquence, le SSN n'est pas en capacité d'assurer pleinement son rôle de producteur des indicateurs statistiques essentiels pour le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement mis en œuvre par le Gouvernement.

3.3.3. Ressources matérielles

En ce qui concerne les ressources matérielles et les infrastructures, les bâtiments abritant les services du SSN offrent dans leur majorité des conditions de travail acceptables. Cependant, certains sont en état de vétusté.

Malgré son rôle important au sein du SSN, l'INS manque de siège propre et son personnel travaille dans des bâtiments en location dans deux (2) sites à Brazzaville. Son patrimoine immobilier dans les départements doit-être sécurisé. Toutefois, des efforts sont consentis par le Gouvernement pour doter l'INS d'un cadre de travail adéquat par la construction du complexe INS – CASP.

L'état des matériels roulant, informatique et bureautique et des outils de communication de l'INS est assez satisfaisant. En effet, l'INS dispose actuellement de moyens roulants et nautiques, du matériel informatique et consommable et des logiciels assez importants pour la production statistique.

A l'exception de la DEP du ministère en charge de l'agriculture qui dispose des moyens roulants, informatiques et bureautiques assez satisfaisants, la situation dans les autres DEP est alarmante.

3.4. Satisfaction de la demande

La demande statistique émane principalement de l'Etat. Elle est exprimée à travers le cadre de résultats des politiques nationales et sectorielles de développement. Le dépouillement du rapport sur les « Indicateurs du cadre de suivi et évaluation du PND 2018-2022, des Objectifs de développement durable et de l'Agenda 2063 » (Novembre 2019) révèle un gap de 27,0 % entre la demande et l'offre des indicateurs du PND. Les indicateurs des axes stratégiques du développement social et l'inclusion ainsi que ceux du développement équilibré et durable sont les moins renseignés avec respectivement un écart entre la demande et l'offre de 50 et 66,7%.

Concernant les ODD, le dépouillement du « Rapport de mise en œuvre des ODD en République du Congo » (2019) a établi l'écart entre les indicateurs prévus et les indicateurs renseignés dans ce rapport à 60,2% pour la période 2014-2017 et de 43 à 69% selon les années. Le gap d'indicateurs est plus faible en 2015 en raison de la disponibilité des données de l'enquête démographique et de santé (EDS). Le gap annuel par ODD varie entre 47 et 81% et les ODD liés au genre et à l'environnement sont les plus desservis à savoir les ODD 2, 4, 5, 6 et 7.

S'agissant de la satisfaction des autres demandes, l'EPUS réalisée dans le cadre de l'élaboration de la SNDS 2022-2026 a montré que près de la moitié des utilisateurs sur les 33 interrogés ne sont pas satisfaits de la production statistique contre 8 qui sont satisfaits et 10 qui la jugent assez satisfaisante. L'appréciation de la qualité des données par les utilisateurs a été saisie à partir de quatre critères : (i) le délai de production, (ii) l'efficacité, (iii) l'utilité et (iv) l'impartialité et l'exactitude. Les deux (2) principaux points faibles évoqués par les utilisateurs sont les suivants : (i) le délai de production des statistiques n'est pas respecté et (ii) l'efficacité des données jugée mauvaise. Par ailleurs, 51,5% des utilisateurs interrogés utilisent les statistiques officielles contre 48,5% qui déclarent recourir aux données internationales en raison notamment de manque de données ou de leur fiabilité.

3.5. Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces du SSN

L'analyse diagnostique du SSN a permis d'identifier et d'examiner les forces et les faiblesses du SSN ainsi que les opportunités et menaces qui émanent de son environnement.

3.5.1. Forces

Les principaux atouts dont bénéficie le SSN du Congo pour l'amélioration de ses performances sont :

- l'engagement du Gouvernement témoigné par la création en 2016 d'un ministère portant la terminologie « statistique » dans sa dénomination et de la Cellule statistique au cabinet du Président de la République et la réforme du statut de l'INS ;
- le cadre législatif et réglementaire favorable ;
- l'existence de services statistiques dans les ministères ;
- l'existence d'un cadre de résultats pour le suivi des résultats du développement ;
- la place de la statistique au sein du dispositif de suivi et évaluation du PND ;
- les ressources humaines qualifiées disponibles ;
- la disponibilité des PTF à accompagner le système statistique national.

3.5.2. Faiblesses

Le diagnostic du SSN a également mis en exergue un certain nombre de faiblesses à savoir :

- la faible opérationnalisation du cadre législatif et réglementaire ;
- le faible développement de la fonction statistique dans la plupart des ministères ;
- la faible culture de suivi et évaluation des politiques et programme de développement qui affecte la production et le suivi des indicateurs pour la mise en œuvre des ODD et du PND ;
- la production statistique faible en quantité et en qualité ;
- les ressources humaines qualifiées en quantité très insuffisante dans les services statistiques sectoriels ;
- les faibles ressources financières et matérielles mise à la disposition du SSN ;
- l'arrêt de recrutement dans la Fonction Publique qui frappe les statisticiens ;
- l'absence de cadre de dialogue avec les PTF sur la statistique.

3.5.3. Opportunités

Les principales opportunités qui s'offrent se présentent comme suit :

- la disponibilité et le leadership assurés du ministre en charge de la statistique ;
- la mise en place de la cellule de statistique au cabinet du Président de la République ;
- la ratification de la Charte Africaine de Statistique ;
- le suivi et évaluation effectif de la mise en œuvre de la SNDS 2022-2026 ;
- l'adhésion du Congo à AFRISTAT ;
- la volonté du Gouvernement de recruter des statisticiens ;
- la mise en place d'un Cadre de concertation des PTF au sein du groupe thématique « Economie et Statistique » ;
- l'élaboration de la SNDS 2022-2026 et son adoption par le gouvernement.

3.5.4. Menaces

Les menaces se déclinent ainsi qu'il suit :

- l'indisponibilité continue d'un siège pour l'INS et des ressources financières conséquentes ;
- le manque continu d'application des textes ;
- la révision non consensuelle et concertée des textes d'application ;
- l'affaiblissement de l'engagement du gouvernement par rapport à la situation économique que connaît le pays pourrait ne pas favoriser l'opérationnalisation de l'INS et mettre en place de dispositifs de financement pérenne ;
- l'absence de suivi et évaluation de la mise en œuvre de la SNDS 2022-2026.

3.5.5. Défis et enjeux

Les principaux enjeux et défis résultant de l'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) sont :

- la poursuite et le renforcement de la réforme institutionnelle du SSN pour renforcer le cadre institutionnel et organisationnel de production des statistiques de bonne qualité ;

- la mise en application effective et complète du cadre législatif du SSN ;
- l'amélioration de la qualité avec l'intégration des normes d'assurance qualité au processus de production ;
- l'amélioration des ressources du SSN et la sécurisation du financement des activités statistiques facteurs essentiels du niveau et de la qualité de la production statistique ;
- le renforcement de la culture de l'évaluation et de redevabilité avec l'adoption et la mise en œuvre effective de la SNDS 2022-2026 en cours d'élaboration au regard de l'issue des précédents cadres de développement statistique.

IV. MISSION, VISION ET AXES STRATEGIQUES

Le diagnostic du SSN a permis de dégager les orientations stratégiques à retenir pour la formulation de la vision du Congo en matière de développement qui servira de fil conducteur à l'élaboration de la SNDS 2022-2026.

4.1. Mission

La mission du SSN congolais est de produire l'ensemble des informations statistiques fiables indispensables à la formulation, au suivi et à l'évaluation des politiques, programmes et projets de développement. Le SSN doit également prendre en compte des besoins des autres utilisateurs que sont le secteur privé, la société civile et les institutions internationales. Cette mission devra se réaliser à divers niveaux : central, sectoriel et départemental.

Cette mission est clairement définie dans la Loi n°36-2018 du 5 octobre 2018 sur la statistique officielle qui stipule que le système statistique national a pour mission de fournir les informations statistiques officielles se rapportant aux domaines économique, démographique, social, culturel et environnemental.

Au niveau central, l'INS est l'organe central du SSN. Il est chargé de la coordination technique du SSN.

En ce qui concerne le niveau sectoriel, les services statistiques sectoriels sont chargés de collecter, traiter, analyser et diffuser l'information statistique relevant de leurs compétences, tout en respectant les orientations de la CSS. Quant au niveau départemental, les structures statistiques sont déconcentrées et décentralisées.

Leur mission consiste à :

- déterminer les indices et les indicateurs indispensables à la définition et au suivi des politiques économiques et sociales à l'échelle départementale ;
- contribuer à la promotion de la décentralisation socioéconomique ;
- coordonner et harmoniser les activités statistiques au niveau du département ;
- assister les autorités locales en matière de développement économique.

4.2. Vision

A l'horizon 2026, le SSN a l'ambition d'être un véritable outil de développement indispensable à la prise de décision efficiente, grâce à la pertinence, à la crédibilité et à la qualité de ses services. Il s'agit de répondre aux besoins des politiques, plans et programmes de développement et la SNDS 2022-2026 est le cadre de référence.

La vision du Gouvernement à travers la SNDS 2022-2026 s'énonce ainsi qu'il suit :

« Devenir à l'horizon 2026, un système statistique national cohérent, doté de ressources adéquates, apte à répondre aux besoins des utilisateurs en produisant et en diffusant, dans les délais requis, des statistiques fiables permettant de prendre de décisions éclairées pour un développement socioéconomique durable ».

4.3. Axes stratégiques et objectifs opérationnels

4.3.1. Considérations générales

La SNDS 2022-2026 se décline en trois (3) axes stratégiques, huit (8) objectifs opérationnels, vingt-quatre (24) résultats et quatre-vingt et une (81) activités permettant de réaliser la vision de la SNDS énoncée ci-dessus. Ces trois (3) axes stratégiques sont :

- Axe stratégique 1 : Renforcement du cadre légal et réglementaire du SSN ;
- Axe stratégique 2 : Amélioration de la couverture et de la qualité de la production statistique
- Axe stratégique 3 : Renforcement des capacités des ressources humaines, financières et matérielles du SSN.

Chaque axe se décompose en objectifs opérationnels qui sont une formulation positive des problèmes identifiés dont les causes donnent lieu aux mesures ou actions à mener pour atteindre lesdits objectifs. La pertinence du choix de cet axe découle de son articulation avec la vision stratégique d'une part et, de leur forte interdépendance d'autre part.

L'objectif global à atteindre est de rendre performant le SSN afin de mettre à la disposition des utilisateurs des statistiques de qualité pour contribuer au suivi et à l'évaluation de la mise en œuvre des politiques et programmes de développement.

Les axes stratégiques, les objectifs opérationnels et les résultats de la SNDS 2022-2026 sont codifiés comme suit : « A matérialise “axe stratégique”, O “objectif opérationnel” et R “résultat attendu”. Ainsi, les axes stratégiques sont codifiés A_i ($i=1,2,3, \dots, i$). Au sein d'un axe stratégique i , ayant J objectifs opérationnels (O), ces objectifs sont codifiés A_iO_j ($j=1, \dots, J$). Les K résultats attendus pour un objectif opérationnel j dans un axe stratégique A_i sont notés $A_iO_jR_k$ ($k=1 \dots K$). Par la suite, les p activités sont notées $A_iO_jR_k.p$ ($p=1, \dots, P$).

Exemple la 3^{ème} activité retenue pour le 2^{ème} résultat conditionnant l'atteinte du 1^{er} objectif opérationnel du 2^{ème} axe stratégique sera notée : A2O1R2.3.

4.3.2. Description des axes stratégiques

Axe 1 : Renforcement du cadre légal et réglementaire du SSN

L'axe 1 vise à poursuivre les réformes engagées par le gouvernement depuis une dizaine d'années et à les rendre effectives en vue de permettre au SSN d'être performant. Les deux (2) objectifs opérationnels de cet axe sont représentés dans le tableau n°1.

Tableau n°1 : Objectifs opérationnels et résultats de la SNDS 2022-2026 de l'axe stratégique 1

Axes stratégiques /Objectifs opérationnels/Résultats
A1 : Axe stratégique 1. Renforcement du cadre légal et réglementaire du SSN
A1O1 : Objectif opérationnel 1. Renforcer le cadre légal et réglementaire du SSN
A1O1R1 : Résultat 1. Le cadre réglementaire de la CSS est renforcé
A1O1R2 : Résultat 2. La Commission supérieure de la statistique est opérationnelle
A1O1R3 : Résultat 3. La sensibilisation et le plaidoyer sont intensifiés
A1O2 : Objectif opérationnel 2. Renforcer les capacités institutionnelles du SSN
A1O2R1 : Résultat 1. La réforme des statuts de l'INS est effective
A1O2R2 : Résultat 2. Le cadre réglementaire de la centralisation et la mise à disposition des données est amélioré
A1O2R3 : Résultat 3. Le cadre institutionnel/organisationnel des secteurs est renforcé

Pour chacun des deux (2) objectifs, il s'agit de :

- **renforcer le cadre légal et réglementaire du SSN** en améliorant et en complétant les textes organiques de la CSS ainsi qu'en les mettant en application afin de redynamiser la coordination statistique. Ces textes seront portés à la connaissance du public de manière soutenue afin de stimuler le plaidoyer en faveur de la statistique et de créer les conditions pour l'expansion du code déontologique devant régir la production des statistiques et de la culture statistique ;
- **renforcer les capacités institutionnelles du SSN** par la prise des textes d'application rendant effectif le nouveau statut d'établissement public de l'INS pour qu'il bénéficie pleinement de son autonomie et en renforçant ses moyens de coordination technique par la création du Système intégré de gestion statistique (SIG-Stat). Le SIG-Stat permettra la centralisation par l'INS de toutes les données produites par le SSN et leur organisation en bases de données pour une meilleure accessibilité. Il est également prévu d'entreprendre des réformes du Centre d'Application de la Statistique et de la Planification (CASP) pour le rendre plus performant en actualisant les textes de sa création, ses statuts et son règlement intérieur.

Axe 2 : Amélioration de la couverture et de la qualité de la production statistique

Cet axe vise à promouvoir la production courante et à livrer des produits de qualité obéissant aux standards internationaux et régionaux afin de répondre favorablement aux besoins d'informations pour le suivi et évaluation de la politique nationale du développement et des agendas régionaux et internationaux. Il comprend trois objectifs opérationnels : (i) améliorer la couverture de la production statistique, (ii) rénover les comptes nationaux et produire les comptes satellites et (iii) améliorer la qualité de la production statistique. Le tableau n°2 présente les (3) objectifs opérationnels de cet axe.

Tableau n°2 : Objectifs opérationnels et résultats de la SNDS 2022-2026 de l'axe stratégique 2

Axes stratégiques /Objectifs opérationnels/Résultats
A2 : Axe stratégique 2. Amélioration de la couverture et de la qualité de la production statistique
A2O1 : Objectif opérationnel 1. Améliorer la couverture de la production statistique
A2O1R1 : Résultat 1. La production des statistiques de routine des secteurs fonctionnels se poursuit
A2O1R2 : Résultat 2. La production des statistiques de routine des secteurs non fonctionnels est promue
A2O1R3 : Résultat 3. La production des statistiques sur le genre est promue
A2O1R4 : Résultat 4. Les enquêtes d'envergure nationale et les recensements sont réalisés
A2O2 : Objectif opérationnel 2. Rénover les comptes nationaux et produire les comptes satellites
A2O2R1 : Résultat 1. Les comptes nationaux sont rénovés
A2O2R2 : Résultat 2. Les comptes nationaux trimestriels sont produits
A2O2R3 : Résultat 3. Les comptes de l'environnement sont produits
A2O2R4 : Résultat 4. Les comptes satellites sont produits
A2O3 : Objectif opérationnel 3. Améliorer la qualité de la production statistique
A2O3R1 : Résultat 1. Le cadre national d'assurance qualité (CNAQ) est élaboré et mis en œuvre
A2O3R2 : Résultat 2. La diffusion et l'archivage des données sont améliorés
A2O3R3 : Résultat 3. L'utilisation et la valorisation des données statistiques sont promues

En clair, il s'agit respectivement pour chacun des trois (3) objectifs de :

- **améliorer la couverture de la production statistique** : il s'agit de développer les statistiques de sources administratives en soutenant les secteurs opérationnels pour rendre plus régulière leur production et systématiser la publication des bulletins, annuaires, cartes diagnostiques (sanitaires, scolaires, etc.). Des efforts seront déployés aussi pour les secteurs peu fonctionnels et peu couverts ainsi que pour les secteurs émergents notamment le genre et l'environnement. Pour ces secteurs, il s'agit de développer, valider et mettre en œuvre des dispositifs de production de statistiques. Dans le même temps, les enquêtes et recensements périodiques ou indispensables seront organisés ;
- **rénover les comptes nationaux et produire les comptes satellites** : Il s'agit de mettre à jour le cadre d'établissement des comptes nationaux du pays devenu obsolète et de développer des comptes satellites pour le suivi de l'état de santé général de la population, de la qualité de l'environnement et de l'état des postes et télécommunications ;

- **améliorer la qualité de la production statistique** en : (i) dotant le SSN d'un cadre de gestion de la qualité afin de promouvoir l'utilisation des Normes ainsi que des cadres conceptuels et méthodologiques internationaux et régionaux, (ii) en adhérant à la Norme spéciale de diffusion des données (NSDD) pour promouvoir les normes en matière de périodicité et de délais de diffusion et en promouvant l'archivage des micro données et (iii) en renforçant l'utilisation des données par un suivi rapproché des besoins des utilisateurs, l'établissement de partenariats et des réseaux avec des centres de recherche ou des universités spécialisées et d'un programme approprié pour des analyses approfondies des données disponibles.

Axe stratégique 3 : Renforcement des capacités des ressources humaines, financières et matérielles du SSN

Afin de relever les défis du SSN et réussir la mise en œuvre de la SNDS 2022-2026, des moyens importants humains, financiers et matériels seront nécessaires. Cet axe 3 vise à doter de manière durable de ressources adéquates. Il comporte trois (3) objectifs opérationnels : (i) renforcer les ressources humaines du SSN, (ii) renforcer et rendre durables les ressources financières du SSN et (iii) renforcer les ressources matérielles du SSN. Le tableau n°3 présente les (3) objectifs opérationnels de cet axe.

Tableau n°3 : Objectifs opérationnels et résultats de la SNDS 2022-2026 de l'axe stratégique 3

Axes stratégiques /Objectifs opérationnels/Résultats
A3 : Axe stratégique 3. Renforcement des capacités des ressources humaines, financières et matérielles du SSN
A3O1 : Objectif opérationnel 1. Renforcer les ressources humaines du SSN
A3O1R1 : Résultat 1. Le SSN est doté d'une politique de gestion des ressources humaines
A3O1R2 : Résultat 2. Un Plan de formation en gestion des emplois est mis en place
A3O2 : Objectif opérationnel 2. Renforcer et rendre durables les capacités financières du SSN
A3O2R1 : Résultat 1. Les ressources financières du SSN sont rendues durables
A3O2R2 : Résultat 2. Les ressources financières du SSN sont renforcées
A3O3 : Objectif opérationnel 3. Renforcer les ressources matérielles du SSN
A3O3R1 : Résultat 1. Le cadre de travail du SSN est amélioré
A3O3R2 : Résultat 2. Le patrimoine des DDSTAT est sécurisé
A3O3R3 : Résultat 3. Les structures du SSN sont équipées en matériels adéquats

De manière spécifique, il s'agit pour chaque objectif de :

- **renforcer les ressources humaines du SSN** en élaborant et en mettant en œuvre une stratégie de gestion des ressources humaines du SSN afin d'attirer et de maintenir un personnel compétent. Un plan de formation des cadres des services des ressources humaines en gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) au sein de l'INS sera également élaboré et mis en place ;

- ***renforcer et rendre durables les ressources financières du SSN*** en restaurant la taxe statistique. En attendant l'aboutissement de la procédure de restauration de la taxe statistique, la ligne budgétaire d'appui à la mise en œuvre de la SNDS inscrite au budget de l'Etat sera renforcée et bénéficiera aux activités consignées dans le programme statistique annuel ;
- ***renforcer les capacités matérielles du SSN*** en menant des actions en vue de la construction et la rénovation des locaux qui abritent les structures du SSN, l'augmentation et la modernisation de l'équipement et du matériel de travail ainsi que la sécurisation du patrimoine du SSN.

V. PLAN D'ACTION QUINQUENNAL DE LA SNDS 2022-2026

5.1. Architecture du Plan d'action 2022–2026

Le Plan d'action de la SNDS 2022-2026 est structuré par axes stratégiques, objectifs opérationnels, résultats attendus et activités tels que constitués dans la Matrice du cadre logique axé sur les résultats (MCL-AR). Il comprend trois (3) axes stratégiques, huit (8) objectifs opérationnels, vingt-quatre (24) résultats et quatre-vingt et une (81) activités.

Tableau n°4 : Répartition des axes stratégiques selon les objectifs opérationnels, les résultats et activités

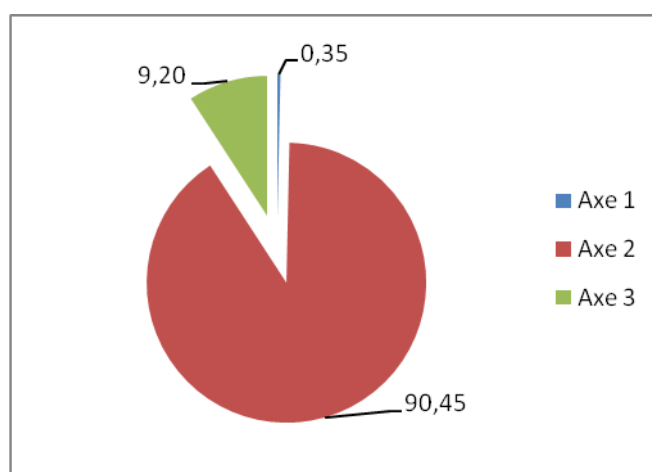
Axes stratégiques	Objectifs opérationnels		Nombre de résultats		Nombre d'activités	
	Nombre	Codes				
Renforcement du cadre légal et réglementaire du SSN	2	A101	3	6	8	15
		A102	3		7	
Amélioration de la couverture et de la qualité de la production statistique	3	A201	4	11	25	51
		A202	4		15	
		A203	3		11	
Renforcement des ressources humaines, financières et matérielles du SSN	3	A301	2	7	4	15
		A302	2		4	
		A303	3		7	
Total	8		24		81	

5.2. Coût du Plan d'action de la SNDS 2022-2026

Le coût total du Plan d'action de la SNDS 2022-2026 est de **26.129,40** millions de FCFA soit 39,83 millions d'euros.

Le graphique n°1 présente la répartition du coût total du plan d'action de la SNDS 2022-2026 selon les axes stratégiques.

Graphique n°1 : Coûts des axes stratégiques de la SNDS 2022-2026 (en pourcentages)



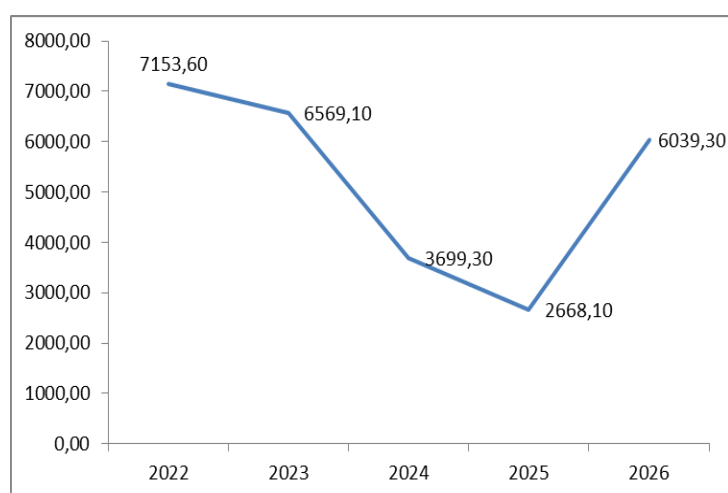
L'axe stratégique 1 : Renforcement du cadre légal et réglementaire du SSN, consacré essentiellement aux activités de finalisation des réformes qui sont davantage administratives est celui qui pèse le moins avec 0,35% du coût.

L'axe stratégique 2 : Amélioration de la couverture et de la qualité de la production statistique, renfermant les opérations et travaux statistiques absorbe 23.634,90 millions de FCFA soit 90,45% du coût total du Plan d'action. Il convient de souligner qu'au cours de la période, le SSN prévoit de conduire les travaux préparatoires du 4^{ème} recensement général de l'agriculture (RGA) et de réaliser le 5^{ème} recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-5), l'enquête démographique et de santé – l'enquête par grappe à indicateurs multiples (EDS-MICS), de l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages ainsi que des enquêtes agricoles (au sens large).

L'axe stratégique 3 prévu pour renforcer les capacités des ressources humaines, financières et matérielles du SSN absorbe 9,20% du coût total du Plan d'action de la SNDS 2022-2026.

Les coûts du plan d'action par année et par axe stratégique sont représentés respectivement dans les graphiques n°2 et 3.

Graphique n°2 : Coûts du plan d'action de la SNDS 2022-2026 par année (en millions de FCFA)

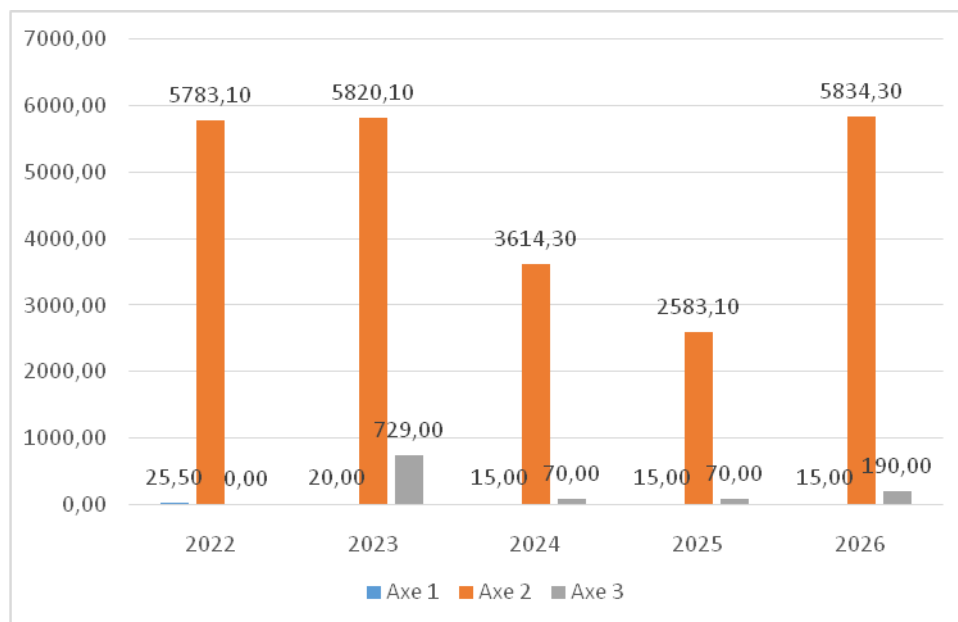


Les deux années 2022 et 2023 absorbent à elles seules plus de la moitié (52,52%) du coût du plan d'action quinquennal de la SNDS 2022-2026.

L'année 2022 est celle qui consomme un peu plus du quart (27,38%) du coût total prévu dans le plan d'action du fait de la réalisation des deux (2) opérations de grande envergure : le RGPH-5 (3.500 millions de FCFA) et l'Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (556,5 millions de FCFA) ainsi que l'élaboration, la validation et la publication régulières des annuaires/bulletins statistiques (882 millions de FCFA). La courbe amorce une baisse progressive jusqu'en 2025 pour remonter à 6.039,30 millions de FCFA en 2026 (23,11% du coût total du plan d'action), principalement en raison de la réalisation de l'enquête sur les productions végétales et animales (800 millions de FCFA) et du RGA (3.100 millions de FCFA).

L'évolution des coûts du plan d'action par axe et par année à travers le graphique n°3 montre une prédominance de l'axe stratégique 2 quel que soit l'année avec une prédominance pour les années 2022 (réalisation du RGPH-5), 2023 (exécution de l'EDS-MICS) et 2026 (exécution du RGA).

Graphique n°3 : Coûts du plan d'action de la SNDS 2022-2026 par axe stratégique (en millions de FCFA)



L'observation faite à partir des graphiques n°s2 et 3 est corroborée par le tableau n°5 ci-dessous.

Tableau n°5 : Coûts du plan d'action par axe stratégique, objectif opérationnel et résultat selon les années

Axes stratégiques /Objectifs opérationnels/Résultats/Activités							Million d'EUROS
	2022	2023	2024	2025	2026	Total	Total
A1 : Axe stratégique 1. Renforcement du cadre légal et réglementaire du SSN	25,50	20,00	15,00	15,00	15,00	90,50	0,14
A1O1 : Objectif opérationnel 1. Renforcer le cadre légal et réglementaire du SSN	20,00	20,00	15,00	15,00	15,00	85,00	0,13
A1O1R1 : Résultat 1. Le cadre réglementaire de la CSS est renforcé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A1O1R2: Résultat 2. La Commission supérieure de la statistique est opérationnelle	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	50,00	0,08
A1O1R3: Résultat 3. La sensibilisation et le plaidoyer sont intensifiés	10,00	10,00	5,00	5,00	5,00	35,00	0,05
A1O2: Objectif opérationnel 2. Renforcer les capacités institutionnelles du SSN	5,50	0,00	0,00	0,00	0,00	5,50	0,01
A1O2R1: Résultat 1. La réforme des statuts de l'INS est effective	2,50	0,00	0,00	0,00	0,00	2,50	0,00
A1O2R2: Résultat 2. Le cadre réglementaire de la centralisation et la mise à disposition des données est amélioré	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00
A1O2R3: Résultat 3. Le cadre institutionnel/organisationnel des secteurs est renforcé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axes stratégiques /Objectifs opérationnels/Résultats/Activités							Million d'EUROS
	2022	2023	2024	2025	2026	Total	Total
Total 1	25,50	20,00	15,00	15,00	15,00	90,50	0,14
A2 : Axe stratégique 2. Amélioration de la couverture et de la qualité de la production statistique	5783,10	5820,10	3614,30	2583,10	5834,30	23634,90	36,03
A2O1: Objectif opérationnel 1. Améliorer la couverture de la production statistique	5503,10	5229,10	3214,30	2373,10	5564,30	21883,90	33,36
A2O1R1: Résultat 1. La production des statistiques de routine des secteurs fonctionnels se poursuit	653,00	653,00	653,00	713,00	653,00	3325,00	5,07
A2O1R2: Résultat 2. La production des statistiques de routine des secteurs non fonctionnels est promue	434,00	506,00	490,00	490,00	490,00	2410,00	3,67
A2O1R3: Résultat 3. La production des statistiques sur le genre est promue	215,00	100,00	0,00	0,00	0,00	315,00	0,48
A2O1R4: Résultat 4. Les enquêtes d'envergure nationale et les recensements sont réalisés	4201,10	3970,10	2071,30	1170,10	4421,30	15833,90	24,14
A2O2: Objectif opérationnel 2. Renovation des comptes nationaux et production des comptes satellites	170,00	281,00	335,00	210,00	245,00	1241,00	1,89
A2O2R1: Résultat 1. Les comptes nationaux sont renouvelés	63,00	221,00	147,00	65,00	65,00	561,00	0,86
A2O2R2: Résultat 2. Les comptes nationaux trimestriels sont produits	0,00	0,00	75,00	60,00	60,00	195,00	0,30
A2O2R3: Résultat 3. Les comptes de l'environnement sont produits	32,00	0,00	60,00	60,00	60,00	212,00	0,32
A2O2R4: Résultat 4. Les comptes satellites sont produits	75,00	60,00	53,00	25,00	60,00	273,00	0,42
A2O3: Objectif opérationnel 3. Améliorer la qualité de la production statistique	110,00	310,00	65,00	0,00	25,00	510,00	0,78
A2O3R1: Résultat 1. Le cadre national d'assurance qualité (CNAQ) est élaboré et mis en œuvre	85,00	70,00	0,00	0,00	0,00	155,00	0,24
A2O3R2: Résultat 2. La diffusion et l'archivage des données sont améliorés	0,00	190,00	30,00	0,00	0,00	220,00	0,34
A2O3R3: Résultat 3. L'utilisation et la valorisation des données statistiques sont promues	25,00	50,00	35,00	0,00	25,00	135,00	0,21
Total 2	5783,10	5820,10	3614,30	2583,10	5834,30	23634,90	36,03
A3 : Axe stratégique 3. Renforcement des ressources humaines, financières et matérielles du SSN	1345,00	729,00	70,00	70,00	190,00	2404,00	3,66
A3O1: Objectif opérationnel 1. Renforcer les ressources humaines du SSN	12,00	22,00	2,00	2,00	2,00	40,00	0,06
A3O1R1: Résultat 1. Le SSN est doté d'une politique de gestion des ressources humaines	7,00	2,00	2,00	2,00	2,00	15,00	0,02
A3O1R2 : Résultat 2. Un plan de formation en gestion des emplois est mis en place	5,00	20,00	0,00	0,00	0,00	25,00	0,04
A3O2: Objectif opérationnel 2. Renforcer et rendre durables les ressources financières du SSN	2,00	22,00	2,00	2,00	2,00	30,00	0,05
A3O2R1: Résultat 1. Les ressources financières du SSN sont rendues durables	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	20,00	0,03

Axes stratégiques /Objectifs opérationnels/Résultats/Activités							Million d'EUROS
	2022	2023	2024	2025	2026	Total	Total
A3O2R2: Résultat 2. Les ressources financières du SSN sont renforcées	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	10,00	0,02
A3O2: Objectif opérationnel 3. Renforcer les ressources matérielles du SSN	1331,00	685,00	66,00	66,00	186,00	2334,00	3,56
A3O2R1: Résultat 1. Le cadre de travail du SSN est amélioré	1235,00	530,00	60,00	60,00	60,00	1945,00	2,97
A3O2R2 : Résultat 2. Le patrimoine des DDSTAT est sécurisé	6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	30,00	0,05
A3O2R3: Résultat 3. Les structures du SSN sont équipées en matériels adéquats	90,00	149,00	0,00	0,00	120,00	359,00	0,55
Total 3	1345,00	729,00	70,00	70,00	190,00	2404,00	3,66
TOTAL GENERAL	7153,60	6569,10	3699,30	2668,10	6039,30	26129,40	39,83

VI. FINANCEMENT DE LA SNDS 2022-2026

6.1. Sources de financement

L'élaboration du Plan d'action et sa budgétisation ont été guidées par un souci de priorisation des activités d'une part, et d'optimisation en termes de réduction des coûts des activités retenues sans préjudice pour les normes de qualité d'autre part.

Le Gouvernement du Congo s'engage à financer les activités de la SNDS 2022-2026 pour un montant de **17.147,19 millions de FCFA** soit **65,62%** du budget total et le reste, c'est-à-dire **8.982,21 millions de FCFA**, soit **34,38%** sont à rechercher auprès des partenaires techniques et financiers (PTF).

En plus de ce montant qui sera mobilisé par le budget de l'Etat, une contribution en nature sera constituée essentiellement des équipements, des locaux et du personnel pour la réussite des activités de la SNDS 2022-2026.

Tableau n°6 : Coûts du plan d'action par axe stratégique, objectif opérationnel et résultat selon la source de financement

Axes stratégiques /Objectifs opérationnels/Résultats/Activités	Million de FCFA		
	Gouvernement	PTF	Total
A1 : Axe stratégique 1. Renforcement du cadre légal et réglementaire du SSN	90,50	0,00	90,50
A1O1 : Objectif opérationnel 1. Renforcer le cadre légal et réglementaire du SSN	85,00	0,00	85,00
A1O1R1 : Résultat 1. Le cadre réglementaire de la CSS est renforcé	0,00	0,00	0,00
A1O1R2: Résultat 2. La Commission supérieure de la statistique est opérationnelle	50,00	0,00	50,00
A1O1R3: Résultat 3. La sensibilisation et le plaidoyer sont intensifiés	35,00	0,00	35,00
A1O2: Objectif opérationnel 2. Renforcer les capacités institutionnelles du SSN	5,50	0,00	5,50
A1O2R1: Résultat 1. La réforme des statuts de l'INS est effective	2,50	0,00	2,50
A1O2R2: Résultat 2. Le cadre réglementaire de la centralisation et la mise à disposition des données est amélioré	3,00	0,00	3,00
A1O2R3: Résultat 3. Le cadre institutionnel/organisationnel des secteurs est renforcé	0,00	0,00	0,00
Total 1	90,50	0,00	90,50
A2 : Axe stratégique 2. Amélioration de la couverture et de la qualité de la production statistique	16321,89	7313,01	23634,90
A2O1: Objectif opérationnel 1. Améliorer la couverture de la production statistique	14773,69	7110,21	21883,90
A2O1R1: Résultat 1. La production des statistiques de routine des secteurs fonctionnels se poursuit	3166,75	158,25	3325,00
A2O1R2: Résultat 2. La production des statistiques de routine des secteurs non fonctionnels est promue	2293,50	116,50	2410,00
A2O1R3: Résultat 3. La production des statistiques sur le genre est promue	300,00	15,00	315,00

Axes stratégiques /Objectifs opérationnels/Résultats/Activités	Million de FCFA		
	Gouvernement	PTF	Total
A2O1R4: Résultat 4. Les enquêtes d'envergure nationale et les recensements sont réalisés	9013,44	6820,46	15833,90
A2O2: Objectif opérationnel 2. Rénovation des comptes nationaux et production des comptes satellites	1189,45	51,55	1241,00
A2O2R1: Résultat 1. Les comptes nationaux sont rénovés	534,95	26,05	561,00
A2O2R2: Résultat 2. Les comptes nationaux trimestriels sont produits	189,00	6,00	195,00
A2O2R3: Résultat 3. Les comptes de l'environnement sont produits	203,00	9,00	212,00
A2O2R4: Résultat 4. Les comptes satellites sont produits	262,50	10,50	273,00
A2O3: Objectif opérationnel 3. Améliorer la qualité de la production statistique	358,75	151,25	510,00
A2O3R1: Résultat 1. Le cadre national d'assurance qualité (CNAQ) est élaboré et mis en œuvre	55,00	100,00	155,00
A2O3R2: Résultat 2. La diffusion et l'archivage des données sont améliorés	203,75	16,25	220,00
A2O3R3: Résultat 3. L'utilisation et la valorisation des données statistiques sont promues	100,00	35,00	135,00
Total 2	16321,89	7313,01	23634,90
A3 : Axe stratégique 3. Renforcement des ressources humaines, financières et matérielles du SSN	734,80	1669,20	2404,00
A3O1: Objectif opérationnel 1. Renforcer les ressources humaines du SSN	40,00	0,00	40,00
A3O1R1: Résultat 1. Le SSN est doté d'une politique de gestion des ressources humaines	15,00	0,00	15,00
A3O1R2 : Résultat 2. Un plan de formation en gestion des emplois est mis en place	25,00	0,00	25,00
A3O2: Objectif opérationnel 2. Renforcer et rendre durables les ressources financières du SSN	30,00	0,00	30,00
A3O2R1: Résultat 1. Les ressources financières du SSN sont rendues durables	20,00	0,00	20,00
A3O2R2: Résultat 2. Les ressources financières du SSN sont renforcées	10,00	0,00	10,00
A3O2: Objectif opérationnel 3. Renforcer les ressources matérielles du SSN	664,80	1669,20	2334,00
A3O2R1: Résultat 1. Le cadre de travail du SSN est amélioré	300,00	1645,00	1945,00
A3O2R2 : Résultat 2. Le patrimoine des DDSTAT est sécurisé	30,00	0,00	30,00
A3O2R3: Résultat 3. Les structures du SSN sont équipées en matériels adéquats	334,80	24,20	359,00
Total 3	734,80	1669,20	2404,00
TOTAL GENERAL	17147,19	8982,21	26129,40

6.2. Mobilisation des ressources et mécanismes de financement

Conscient de l'importance stratégique de la SNDS pour la gestion du développement et la nécessité du renforcement du système statistique national, le Gouvernement s'est engagé à financer le Plan d'action de la SNDS 2022-2026 à hauteur de **65,62%** en dépit des difficultés économiques que traverse le pays.

Le gap de financement du Plan d'action de la SNDS 2022-2026 s'élève à **8.982,21 millions de FCFA** dont **7.313,01 millions de FCFA** au titre de l'axe 2 consacré à la production statistique et **1.669,20 millions de FCFA** pour l'axe 3 visant à renforcer les capacités du SSN. L'axe 1 relatif aux réformes du SSN est entièrement pris en charge par le gouvernement.

Tableau n°7 : Coûts et gap de financement par axe stratégique (en millions de FCFA)

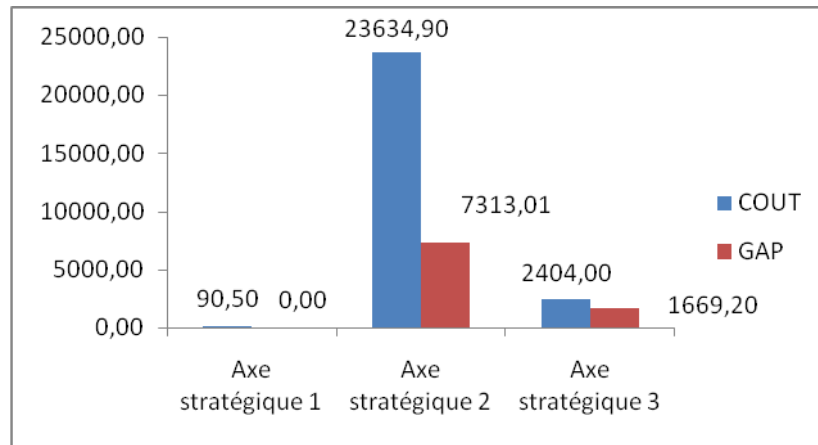
Axes stratégiques	Coût	Financement national	Gap de financement		
			Montant	% Coût/Axe	% Total Gap
Axe stratégique 1	90,50	90,50	0,00	0,00	0,00
Axe stratégique 2	23.634,90	16.321,89	7.313,01	30,94	81,42
Axe stratégique 3	2.404,00	734,80	1.669,20	69,43	18,58
Total	26.129,40	17.147,19	8.982,21	34,38	100,00

Le Gouvernement envisage de mettre en œuvre la stratégie de financement de la SNDS 2022-2026. Pour la recherche des financements auprès des PTF, le Gouvernement compte utiliser les voies traditionnelles de la coopération bilatérale et multilatérale à travers une table ronde ou des négociations directes avec chaque PTF dans le cadre de son programme d'assistance au Congo. Il utilisera les procédures et mécanismes de financement de chaque partenaire qui financera la SNDS 2022-2026.

Cette mobilisation des ressources extérieures est un appoint important entendu que le Gouvernement va sécuriser le financement de la SNDS 2022-2026 sur ses ressources propres à travers le budget de l'Etat.

Les coûts et le gap de financement par axe stratégique de la SNDS sont représentés dans le graphique n°4.

Graphique n°4 : Coûts et gap de financement par axe stratégique (en millions de FCFA)



6.3. Suivi de la mobilisation des ressources

Le suivi des actions entreprises par le Gouvernement pour mobiliser les ressources sera assuré par l'INS qui fera régulièrement le point au Ministre sur les ressources mobilisées par rapport aux ressources attendues des partenaires internationaux ainsi que sur celles dégagées par l'État. Les facteurs de retard seront identifiés et portés à la connaissance du ministre en charge de la statistique en vue de trouver des solutions appropriées.

VII. MISE EN ŒUVRE ET SUIVI ET EVALUATION DE LA SNDS 2022-2026

7.1. Dispositif institutionnel

Le dispositif institutionnel de suivi et évaluation de la mise en œuvre de la SNDS 2022-2026 est celui prescrit par la Loi n° 36-2018 sur la statistique officielle.

Conformément à cette loi, la coordination nationale est assurée par la Commission supérieure de la statistique (CSS) en sa qualité d'organe de régulation et de coordination statistique. Au niveau intermédiaire, le directeur général de l'INS assure le Secrétariat permanent de la CSS. Les services statistiques des ministères sectoriels au niveau central et structures déconcentrées qui en dépendent, exécutent directement les activités inscrites au Plan d'action de la SNDS 2022-2026.

Pour un suivi adéquat et une mise en œuvre participative de la SNDS 2022-2026, il revient au Gouvernement de prendre les dispositions idoines pour que la CSS et tous ses organes soient opérationnels dans les meilleurs délais.

7.2. Mise en œuvre

La mise en œuvre des activités de la SNDS 2022-2026 se fera à travers les plans d'action annuels base d'élaboration du programme statistique annuel institué par la loi statistique. L'élaboration des plans d'action sera inclusive. Ces plans d'action seront flexibles et glissants pour permettre le retrait des activités obsolètes et la prise en compte des besoins pertinents nouveaux. La mise en œuvre des plans d'action fera l'objet d'un rapport dont l'élaboration impliquera tous les acteurs du SSN et qui, tout comme le programme statistique annuel, seront soumis à la CSS.

7.3. Suivi et évaluation

Le Plan d'action annuel 2022-2026 notamment les plans d'action annuels desquels découleront les Programmes statistiques annuels serviront de base au suivi et évaluation de la SNDS 2022-2026. Le Programme statistique national qui est l'outil de coordination administrative est institué par la Loi n° 36-2018 sur la statistique officielle.

En droite ligne du système de suivi institué par cette loi, il sera élaboré :

a) le rapport d'activités du SSN

Il retrace l'exécution du Programme statistique national. L'INS et les acteurs du SSN élaboreront chacun à son niveau des rapports d'activités semestriels et annuels. Ces rapports seront compilés par l'INS pour élaborer le rapport d'activité du SSN qui sera soumis à la CSS pour validation. Il s'agira également de s'assurer de la disponibilité des indicateurs pour le suivi et évaluation des indicateurs du PND et des ODD. Le rapport d'activité du SSN comprendra une partie consacrée à l'état de la production de ces indicateurs.

b) les rapports d'évaluation de la mise en œuvre de la SNDS

Une évaluation à mi-parcours sera réalisée au cours du 3^{ème} trimestre de l'année 2024. Cette évaluation permettra de s'assurer de l'avancement de la mise en œuvre du plan d'action. L'évaluation finale de la stratégie sera réalisée au cours du deuxième trimestre de 2027. Les résultats de cette évaluation seront pris en compte dans le processus d'élaboration de la prochaine Stratégie nationale de développement de la statistique.

7.4. Risques et mesures d'atténuation

Les risques majeurs susceptibles d'entraver la bonne mise en œuvre de la SNDS 2022-2026 sont principalement les suivants :

- l'instabilité institutionnelle ;
- l'application insuffisante des textes ;
- la non-opérationnalisation de la CSS et de ses organes ;
- l'insuffisance de la coordination technique et opérationnelle du SSN ;
- la non-opérationnalisation du dispositif du suivi et évaluation de la SNDS 2022-2026;
- l'insuffisance des ressources financières nécessaires à la mise en œuvre des actions du plan d'action ;
- la persistance de la pandémie de la Covid-19.

Comme mesures d'atténuation envisagées on a :

- la disponibilité et le leadership du ministre en charge de la statistique ;
- la concrétisation de la volonté politique du Gouvernement par des engagements durables au niveau des allocations budgétaires.

CONCLUSION

L'élaboration de la SNDS 2022-2026 a obéi à la démarche de la planification stratégique et gestion axée sur les résultats et conformément aux directives méthodologiques de PARIS21 et de la SHaSA 2. En dépit des perturbations liées à pandémie à Covid-19, des solutions alternatives ont été mises en œuvre afin d'assurer un certain niveau d'inclusivité du processus pour une appropriation de la SNDS 2022-2026 par les acteurs majeurs du SSN.

L'état de lieux du cadre juridique du SSN ainsi que de ses produits et capacités a permis de relever tous les problèmes qui entravent sa coordination et ses performances. L'approche « demande », a permis de mettre en évidence le gap entre l'offre et la demande pour mieux orienter les actions à mener afin que le SSN soit véritablement au centre du dispositif du suivi et évaluation des politiques de développement.

Pour réaliser la vision du Gouvernement en matière du développement statistique, un plan d'action a été élaboré. Ce plan s'articule autour de trois (3) axes stratégiques prioritaires, huit (8) objectifs opérationnels, vingt-quatre (24) résultats et quatre-vingt et une (81) activités à entreprendre pour atteindre les objectifs.

La mise en œuvre de ce plan d'action dont le budget est estimé à **26.129,40 millions de FCFA** soit **39,83 millions d'euros**, va redynamiser le SSN à travers une opérationnalisation effective du cadre législatif et organisationnel, une amélioration de la qualité de la production statistique et un renforcement des capacités humaines, matérielles et financières.

Annexe 1 : Matrice du cadre logique axé sur les résultats

Axes stratégiques /Objectifs opérationnels/Résultats/Activités		Indicateurs de performance			Moyens de vérification	Structures responsables	Hypothèses, Risques et mesures d'atténuation	
		Indicateurs	Situation de référence	Cible				
A1 : Axe stratégique 1. Renforcement du cadre légal et réglementaire du SSN								
A1O1 : Objectif opérationnel 1. Renforcer le cadre légal et réglementaire du SSN								
A1O1R1 : Résultat 1. Le cadre réglementaire de la CSS est renforcé								
	A1O1R1.1	Elaboration et signature du texte portant création des groupes de travail de la CSS	Note de service portant création, organisation et fonctionnement des groupes de travail de la CSS élaborée et signée	Groupes de travail de la CSS inexistants	Groupes de travail créés au 2ème semestre de l'année 2022	Rapports d'activités de l'INS	Cabinet MEPSIR INS	Hypothèses : Renforcement de la coordination statistique Risques : Instabilité institutionnelle
	A1O1R1.2	Elaboration et signature du texte réglementant le visa statistique	Arrêté instituant le visa statistique élaboré et signé	Nécessité d'un texte sur le visa statistique suite à l'adoption du nouveau décret de la CSS	Arrêté instituant le visa statistique élaboré et signé au 2ème semestre de l'année 2022	Rapports d'activités de l'INS Journal officiel	Cabinet MEPSIR INS	Mesure d'atténuation : Engagement affirmé du gouvernement
A1O1R2 : Résultat 2. La Commission supérieure de la statistique est opérationnelle								
Activités	A1O1R2.1	Actualisation de l'arrêté n°4437/MEPATI-CAB du 24 mars 2011 portant nomination des membres de la Commission Supérieure de la Statistique	Arrêté n°4437/MEPATI-CAB du 24 mars 2011 actualisé et signé	Arrêté n°4437/MEPATI-CAB du 24 mars 2011 portant nomination des membres de la Commission Supérieure de la Statistique de venu obsolète avec le nouveau décret de la CSS	Arrêté actualisé au 2ème semestre de l'année 2022	Journal officiel	Cabinet MEPSIR	Hypothèse : Renforcement de la coordination statistique Risques : Instabilité institutionnelle Mesure d'atténuation : Engagement affirmé du Gouvernement
							INS	
	A1O1R2.2	Mise en place des comités de travail de la CSS	Groupes de travail mis en place	Aucun groupe de travail n'existe	Groupes de travail mis en place avant la fin de l'année	Texte portant nomination des membres des groupes de travail	Cabinet MEPSIR INS	Hypothèse : Renforcement de la coordination statistique

Axes stratégiques /Objectifs opérationnels/Résultats/Activités			Indicateurs de performance			Moyens de vérification	Structures responsables	Hypothèses, Risques et mesures d'atténuation
			Indicateurs	Situation de référence	Cible			
					2022		DEP des ministères Sectoriels CASP BEAC	Risques : Manque de ressources financières Mesure d'atténuation : Engagement affirmé du Gouvernement
	A101R2.3	Organisation régulière des réunions des groupes de travail et de la Commission Supérieure de la Statistique	Nombre de réunions de groupes de travail organisées	0	Réunion des groupes de travail en cas de besoin	Rapports des réunions des Groupes de travail	Cabinet MEPSIR CSS INS	Hypothèse : Renforcement de la coordination statistique Risques : Manque de ressources financières Mesure d'atténuation : Engagement affirmé du Gouvernement
			Nombre de réunions de la Commission supérieure de la statistique organisées	0	2 sessions de la CSS par an	Rapports des sessions de la CSS		
A101R3 : Résultat 3. La sensibilisation et le plaidoyer sont intensifiés								
Activités	A101R3.1	Vulgarisation de la Loi n° 36-2018 du 5 octobre 2018 sur la statistique officielle	Nombre d'ateliers organisés	2 ateliers organisés en 2020	1 atelier en 2022 1 atelier en 2023	Rapports d'activités de l'INS	INS	Hypothèse : Renforcement de la coordination statistique Risques : Manque de ressources financières Mesure d'atténuation : Engagement affirmé du Gouvernement
			Nombre d'émissions radio/télédiffusées	0	1 émission en 2022 1 émission en 2023	Rapports d'activités de l'INS	INS	
	A101R3.2	Sensibilisation de l'ensemble des acteurs du SSN sur les recommandations de la SHaSA 2	Nombre d'ateliers tenus	0	1 atelier en 2022 1 atelier en 2023	Rapports d'activités de l'INS	INS	
	A101R3.3	Célébration régulière de la Journée Africaine de la Statistique (JAS)	Nombre d'ateliers tenus	1 atelier organisé en 2020	1 atelier par année	Rapports d'activités de l'INS	INS	
			Nombre de journées portes ouvertes organisées	1 atelier organisé en 2020	1 atelier par année	Rapports d'activités de l'INS	INS	
	A102 : Objectif opérationnel 2. Renforcer les capacités institutionnelles du SSN							
A102R1 : Résultat 1. La réforme des statuts de l'INS est effective								

Axes stratégiques /Objectifs opérationnels/Résultats/Activités			Indicateurs de performance			Moyens de vérification	Structures responsables	Hypothèses, Risques et mesures d'atténuation
			Indicateurs	Situation de référence	Cible			
Activités	A1O2R1.1	Signature et application de l'Accord d'établissement de l'INS	Accord d'établissement de l'INS en vigueur	Projet d'accord d'établissement disponible et en cours de signature	Accord d'établissement en vigueur au 2ème semestre 2022	Rapports d'activités de l'INS Rapports d'activité du Comité de direction de l'INS Rapports d'activités du Syndicat des agents de l'INS (SAINS) Journal officiel	Cabinet MEPSIR INS Comité de direction de l'INS SAINS	Hypothèse : Renforcement de la coordination statistique Risque : Manque de ressources financières Mesure d'atténuation : Engagement affirmé du Gouvernement
	A1O2R1.2	Validation et mise en place du Règlement intérieur de l'INS	Règlement intérieur de l'INS en vigueur	Projet de règlement intérieur élaboré et en cours de validation	Règlement intérieur de l'INS en vigueur au 2ème semestre 2022	Rapports d'activités du Comité de direction de l'INS Rapports d'activités de l'INS Rapports d'activités du Syndicat des agents de l'INS	Cabinet MEPSIR INS Comité de direction de l'INS SAINS	Hypothèse : Renforcement de la coordination statistique Risque : Manque de ressources financières Mesure d'atténuation : Engagement affirmé du Gouvernement
A1O2R2 : Résultat 2. Le cadre réglementaire de la centralisation et la mise à disposition des données est amélioré								
Activités	A1O2R2.1	Elaboration et vulgarisation du décret portant création du Système intégré de gestion statistique (SIG-Stat)	Décret portant création du Système intégré de gestion statistique (SIG-Stat) signé	Texte inexistant	Texte élaboré au plus tard au 2ème semestre 2022	Journal officiel	Cabinet MEPSIR INS	Hypothèse : Renforcement de la coordination Risque : Manque de ressources financières Mesure d'atténuation : Engagement affirmé du Gouvernement
	A1O2R2.2	Elaboration du décret portant centralisation de l'ensemble de bases de données statistiques	Décret portant création du Système intégré de gestion statistique (SIG-Stat) signé	Texte inexistant	Texte élaboré au 2ème semestre 2022	Journal officiel		
A1O2R3: Résultat 3. Le cadre institutionnel/organisationnel des secteurs est renforcé								

Axes stratégiques /Objectifs opérationnels/Résultats/Activités			Indicateurs de performance			Moyens de vérification	Structures responsables	Hypothèses, Risques et mesures d'atténuation
			Indicateurs	Situation de référence	Cible			
Activités	A102R3.1	Actualisation du décret n°83-854 du 22/11/83 portant création du Centre d'Application de la Statistique et de la Planification (CASP)	Décret n°83-854 portant création du Centre d'Application de la Statistique et de la Planification actualisé et signé	Texte caduque depuis juin 1991	Texte élaboré et signé en 2023	Journal officiel	Cabinet MEPSIR INS CASP	Hypothèses : Renforcement de la coordination statistique Risques : Instabilité institutionnelle Mesure d'atténuation : Engagement affirmé du Gouvernement
	A102R3.2	Actualisation du décret n°83-855 du 22/11/83 approuvant les statuts du Centre d'Application de la Statistique et de la Planification (CASP)	Décret n°83-855 approuvant les statuts du Centre d'Application de la Statistique et de la Planification actualisé et signé	Texte caduque depuis juin 1991	Texte élaboré et signé en 2023	Journal officiel	Cabinet MEPSIR INS CASP	Hypothèses : Renforcement de la coordination statistique Risques : Instabilité institutionnelle Mesure d'atténuation : Engagement affirmé du Gouvernement
	A102R3.3	Actualisation de l'arrêté n°2611/MP-CASP fixant le règlement intérieur du Centre d'Application de la Statistique et de la Planification (CASP) du 3 avril 1984	Arrêté n°2611/MP-CASP du 3 avril 1984 fixant le règlement intérieur du Centre d'Application de la Statistique et de la Planification actualisé et signé	Texte caduque depuis juin 1991	Texte élaboré et signé en 2023	Journal officiel	Cabinet MEPSIR INS CASP	Hypothèses : Renforcement de la coordination statistique Risques : Instabilité institutionnelle Mesure d'atténuation : Engagement affirmé du Gouvernement
A2 : Axe stratégique 2. Amélioration de la couverture et de la qualité de la production statistique								
A2O1 : Objectif opérationnel 1. Améliorer la couverture de la production statistique								
A2O1R1 : Résultat 1. La production des statistiques de routine des secteurs fonctionnels se poursuit								
Activités	A2O1R1.1	Elaboration, validation et publication régulières des annuaires ou bulletins statistiques	Nombre de structures ayant publié des annuaires statistiques	Derniers annuaires statistiques publiés en 2020 par 7 structures fonctionnelles sur 9 portant sur l'année 2018	1 annuaire statistique produit par année et par structure fonctionnelle	Publications/Rapports d'activités	INS/DEP;MS P;MEPPSA; METP;MESR SIT;MIMG; MTL;MPTE N;MEF	Hypothèse : Renforcement de la production statistique des DEP fonctionnelles Risques : Manque de ressources financières/Insuffisance des

Axes stratégiques /Objectifs opérationnels/Résultats/Activités			Indicateurs de performance			Moyens de vérification	Structures responsables	Hypothèses, Risques et mesures d'atténuation
			Indicateurs	Situation de référence	Cible			
			Nombre de bulletins statistiques disponibles	4 bulletins trimestriels des statistiques du commerce extérieur publiés en 2020	1 bulletin des statistiques du commerce extérieur produit par trimestre	Publications/ Rapports d'activités	INS	capacités humaines et matérielles Mesure d’atténuation : Engagement affirmé des structures concernées
				12 bulletins mensuels de l'IHPC publiés en 2020	1 bulletin de l’IHPC produit par mois	Publications/ Rapports d'activités	INS	
				Aucun bulletin semestriel des statistiques des faits d'état civil	1 bulletin de statistiques des faits d'état civil produit par semestre	Publications/ Rapports d'activités	INS	
				Aucun bulletin des statistiques financières	2 bulletins des statistiques financières produits par an	Publications/ Rapports d'activités	INS	
	A2O1R1.2	Elaboration, validation et publication de la carte sanitaire	Cartes sanitaires de 2020 et de 2025 publiées	Carte sanitaire de 2020 en cours d'élaboration	1 carte sanitaire publiée tous les 5 ans	Publications/ Rapports d'activités	DEP-MSP	
	A2O1R1.3	Actualisation et publication de la carte scolaire	Nombre de cartes scolaires publiées	Carte scolaire de 2021 en cours de production	1 carte scolaire publiée chaque année	Publications/ Rapports d'activités	DEP-MEPPSA	
	A2O1R1.4	Production régulière des comptes nationaux selon le SCN 93	Comptes nationaux selon le SCN93 disponibles	Comptes nationaux de 2005 à 2016 définitifs; Comptes nationaux de 2017 à 2019 provisoires (en raison des versions provisoires des balances de paiement)	D'ici 2023, rendre définitifs les comptes nationaux provisoires de 2017 à 2020 élaborés selon le SCN 93	Publications/ Rapports d'activités	INS	Hypothèse : Renforcement de la production des statistiques macroéconomiques Risques : Manque de ressources financières/Insuffisance des capacités humaines et matérielles Mesure d’atténuation : Engagement affirmé du gouvernement

Axes stratégiques /Objectifs opérationnels/Résultats/Activités			Indicateurs de performance			Moyens de vérification	Structures responsables	Hypothèses, Risques et mesures d'atténuation
			Indicateurs	Situation de référence	Cible			
	A2O1R1.5	Production régulière des indicateurs conjoncturels	Nombre de tableaux de bord des indicateurs conjoncturels disponibles	Aucune production de tableau de bord	4 tableaux de bord trimestriels produits par an	Publications/ Rapports d'activités	INS BEAC	
	A2O1R1.6	Production de la note de conjoncture	Nombre de notes de conjoncture disponibles	2 notes de conjoncture produites pour l'année 2020	4 notes trimestrielles de conjoncture produites par an	Publications/ Rapports d'activités	INS	
	A2O1R1.7	Production régulière des statistiques de la Balance des paiements (BP)	Statistiques de balance des paiements définitifs et provisoires disponibles	Dernières balances des paiements définitives se rapportant à l'année 2016 Statistiques de 2017 à 2019 provisoires	D'ici 2023, rendre définitives les statistiques de balances des paiements de 2017 à 2020	Publications/ Rapports d'activités	BEAC	
			Nombre de rapports trimestriels sur la balance des paiements disponibles	0	4 rapports trimestriels produits par an	Publications/ Rapports d'activités	BEAC	
A2O1R2 : Résultat 2. La production des statistiques de routine des secteurs non fonctionnels est promue								
Activités	A2O1R2.1	Elaboration et validation des supports méthodologiques	Nombre de structures non fonctionnelles dotées de supports méthodologiques	Aucune structure ne dispose de supports méthodologiques	5 structures en 2022 9 structures en 2023 10 structures en 2024	Rapports d'activités de l'INS/Rapports d'activités des sectoriels concernés	DEP: MFPTSS;MCAC;MAFD;MATIER;MC EQSPLAAP;MSOP;MAEFCE;MAEP;MCA;MASAH;MFBPP;MH;MCM;MZESDE;MTACMM;MJDHPA;MEPSIR;MATDDL;MCUH;MEDDBC;MCIPPP; MEH; MJSECFQE; MDIPSP; MPMEASI; MPFIFD	Hypothèse : Appui technique des DEP non fonctionnelles dans la production statistique Risques : Manque de ressources financières/Insuffisance des capacités humaines et matérielles Mesure d'atténuation : Engagement affirmé des structures
	A2O1R2.2	Formation des cadres à l'utilisation des supports méthodologiques élaborés	Nombre de cadres formés	0	88 cadres formés	Rapports d'activités de l'INS/Rapports d'activités des sectoriels concernés		
	A2O1R2.3	Collecte ou compilation des données	Nombre de structures non fonctionnelles réalisant la collecte ou compilation	Aucune structure n'a réalisé la collecte des données auprès des administrations-sources	5 structures en 2022 9 structures en 2023 10 structures en 2024	Rapports d'activités de l'INS/Rapports d'activités des sectoriels concernés		

Axes stratégiques /Objectifs opérationnels/Résultats/Activités			Indicateurs de performance			Moyens de vérification	Structures responsables	Hypothèses, Risques et mesures d'atténuation
			Indicateurs	Situation de référence	Cible			
				suivant la règle de l'art				concernées
	A2O1R2.4	Production des annuaires/bulletins	Nombre de structures ayant publié des annuaires/bulletins statistiques	0	5 structures en 2022 9 structures en 2023 10 structures en 2024	Rapports d'activités de l'INS/Rapports d'activités des sectoriels concernés		
A2O1R3 : Résultat 3. La production des statistiques sur le genre est promue								
Activités	A2O1R3.1	Atelier de sensibilisation sur les statistiques sur le genre	Nombre d'ateliers tenus	0	1	Rapports d'activités de l'INS/Rapports d'activités des sectoriels	INS DEP des ministères sectoriels	Hypothèse : Appui technique de la structure concernée dans la production des statistiques sur le genre Risques : manque de ressources financières ; Insuffisance des capacités humaines et matérielles Mesure d'atténuation : dynamisme des organes de coordination du SSN ; engagement affirmé du sectoriel concerné
	A2O1R3.2	Elaboration d'un cadre de production des statistiques sur le genre	Cadre de production des statistiques sur le genre élaboré	Aucun cadre de production des statistiques sur le genre élaboré	Cadre de production des statistiques sur le genre élaboré	Rapports d'activités de l'INS/Rapports d'activités des sectoriels	INS DEP des ministères sectoriels	
	A2O1R3.3	Enquête sur les violences basées sur le genre (VBG)	Rapports des enquêtes de 2023 et de 2026	Dernière enquête sur les VBG réalisée en 2016	1 enquête tous les 3 ans à partir de 2023	Rapports d'enquête/Rapports d'activités de l'INS/Rapports d'activités DEP MPFIFD	INS/DEP: MPFIFD; MASAH; MJDHPPA.	
A2O1R4 : Résultat 4. Les enquêtes d’envergure nationale et les recensements sont réalisés								
Activités	A2O1R4.1	Réalisation du 5ème RGPH	-Tableaux définitifs des résultats du RGPH-5 disponibles - Rapports d'analyse disponibles	RGPH-4 date de 2007	Tableaux définitifs des résultats du RGPH-5 disponibles en 2024 Rapports d'analyse du RGPH-5 disponibles en 2025	Rapports du projet/Rapports d'activités	INS	Hypothèse : Organisation des enquêtes d’envergure nationale en respectant les normes (RGPH et RGA tous les 10 ans, Enquête auprès des ménages : tous les 5 ans) Risque : Manque de ressources financières ; insuffisance des capacités
	A2O1R4.2	Réalisation de l'EDS-MICS	Rapport d'analyse des données disponible	Dernière enquête MICS réalisée en 2015 Dernière EDS	1 enquête tous les 5 ans et couplage de l’EDS-MICS prévue en	Rapports du projet/Rapports d'activités	INS	

Axes stratégiques /Objectifs opérationnels/Résultats/Activités			Indicateurs de performance			Moyens de vérification	Structures responsables	Hypothèses, Risques et mesures d'atténuation
			Indicateurs	Situation de référence	Cible			
				réalisée en 2012	2023			humaines et matérielles Mesure d'atténuation : volonté politique
	A2O1R4.3	Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages (EHCVM)	Rapport d'analyse des données disponible	Première EHCVM en exécution et remplacera les enquêtes ECOM et EESIC réalisées respectivem ent en 2011 et 2012	D'ici 2022, le rapport d'analyse disponible	Rapports du projet/Rappor ts d'activités	INS	
	A2O1R4.4	Réalisation du bilan alimentaire (BA)	Rapport d'analyse disponible	Bilan alimentaire réalisé en 2021	Bilan alimentaire réalisé tous les 2 ans à partir de 2022	Rapports du projet Rapports d'activités	DEP MAEP	
	A2O1R4.5	Réalisation de l'enquête de productions végétale et animale (EPVA)	Rapport d'analyse disponible	Enquête réalisée en 2021	EPVA réalisée tous les 2 ans à partir de 2022	Rapports du projet Rapports d'activités	DEP MAEP	
	A2O1R4.6	Réalisation de l'enquête sur l'agriculture commerciale (EAC)	Rapport d'analyse disponible	Enquête réalisée en 2021	EAC réalisée jusqu'à la clôture du PDAC	Rapports du projet Rapports d'activités	DEP MAEP	
	A2O1R4.7	Réalisation des enquêtes sur la pêche/aquacul ture (EPA)	Rapport d'analyse disponible	Aucune EPA n'a été réalisée	EPA réalisée tous les 2 ans à partir de 2023	Rapports du projet Rapports d'activités	DEP MAEP	
	A2O1R4.8	Réalisation des enquêtes sur la forêt, la sylviculture et l'agroforesteri e (EFSA)	Rapport d'analyse disponible	Aucune EFSA n'a été réalisée	EFSA réalisée tous les 3 ans à partir de 2023	Rapports du projet Rapports d'activités	DEP MAEP	
	A2O1R4.9	Réalisation des enquêtes sur le suivi des prix aux producteurs des produits agricoles et du bétail (ESPPPAB)	Rapport d'analyse disponible	Aucune ESPPPAB n'a été réalisée	ESPPPAB réalisée tous les 2 ans à partir de 2023	Rapports du projet Rapports d'activités	DEP MAEP	
	A2O1R4.10	Réalisation des enquêtes de production apicole (EPA)	Rapport d'analyse disponible	Aucune EPA n'a été réalisée	EPA réalisée chaque année	Rapports du projet Rapports d'activités	DEP MAEP	

Axes stratégiques /Objectifs opérationnels/Résultats/Activités			Indicateurs de performance			Moyens de vérification	Structures responsables	Hypothèses, Risques et mesures d'atténuation
			Indicateurs	Situation de référence	Cible			
	A2O1R4.11	Préparation du 4ième recensement général de l'agriculture (RGA)	Documents de projet et méthodologies disponibles	Dernier recensement général de l'agriculture date de 2015	En 2025, démarrage des travaux préparatoires	Rapports du projet Rapports d'activités	DEP MAEP	
A2O2 : Objectif opérationnel 2. Rénover les comptes nationaux et produire les comptes satellites								
A2O2R1 : Résultat 1. Les comptes nationaux sont rénovés								
Activités	A2O2R1.1	Elaboration des notes méthodologiques	Notes méthodologiques disponibles	Draft d'une note de méthodologie générale disponible	D'ici l'an 2022, toutes les notes méthodologiques pour le nouveau système élaborées	Rapports d'activités	INS	Hypothèse : Facilitation à la comparabilité des données au niveau international Risque : Manque de ressources financières ; insuffisance des ressources humaines de qualité Mesures d'atténuation : Volonté politique ; appuis techniques des PTFs
	A2O2R1.2	Collecte des données de base	Données de base disponibles	Collecte des données en cours de réalisation	Données de base disponibles d'ici l'an 2023	Rapports d'activités	INS	
	A2O2R1.3	Elaboration des comptes nationaux de l'année de base	Comptes nationaux de l'année de base disponibles	Migration vers le SCN 2008 en cours	Comptes nationaux de l'année de base disponibles d'ici l'an 2023	Rapports d'activités	INS	
	A2O2R1.4	Elaboration des comptes nationaux des années courantes	Comptes nationaux de la première année courante disponibles	Elaboration des comptes nationaux de première année courante non encore réalisée	Elaboration des comptes nationaux de la première année courante réalisée d'ici 2024	Rapports d'activités	INS	
A2O2R2 : Résultat 2. Les comptes nationaux trimestriels sont produits								
Activités	A2O2R2.1	Rédaction d'une méthodologie sur l'élaboration des comptes nationaux trimestriels selon le nouveau système de comptabilité nationale (SCN2008)	Note méthodologique pour l'élaboration des comptes nationaux trimestriels disponible	Comptes nationaux trimestriels selon le nouveau système de comptabilité nationale (SCN 2008) non élaborés	Méthodologie des comptes nationaux trimestriels selon le nouveau système de comptabilité nationale (SCN 2008) élaborée d'ici l'année 2024	Rapports d'activités	INS	Hypothèse : Amélioration de la comparabilité, de la cohérence, etc. des données ; disponibilité des résultats des enquêtes de conjoncture Risque : Manque de ressources financières ; insuffisance des ressources humaines de qualité Mesures
	A2O2R2.2	Elaboration des comptes nationaux trimestriels de l'année de base	Comptes nationaux trimestriels de l'année de base disponibles	Comptes nationaux trimestriels de l'année de base non élaborés	Comptes nationaux trimestriels de l'année de base élaborés	Rapports d'activités	INS	

Axes stratégiques /Objectifs opérationnels/Résultats/Activités			Indicateurs de performance			Moyens de vérification	Structures responsables	Hypothèses, Risques et mesures d'atténuation
			Indicateurs	Situation de référence	Cible			
					d'ici l'année 2024			d'atténuation : Volonté politique ; appuis techniques des PTFs
	A2O2R2.3	Elaboration des comptes nationaux trimestriels courants	Comptes nationaux trimestriels courants disponibles	Comptes nationaux trimestriels courants non élaborés	Comptes nationaux trimestriels courants élaborés d'ici l'année 2025	Rapports d'activités	INS	
A2O2R3 : Résultat 3. Les comptes de l'environnement sont produits								
Activités	A2O2R3.1	Sensibilisation	Rapport sur la sensibilisation des acteurs en charge des questions environnementales disponible	Comptes de l'environnement ni élaborés ni connus	Toutes les structures contribuant à la production des comptes environnementaux sensibilisées	Rapports d'activités INS et DEP en charge de l'environnement	INS DEP MEDDBC	Hypothèse : Amélioration de la comparabilité, de la cohérence, etc. des données Risque : Manque de ressources financières ; insuffisance des ressources humaines de qualité Mesures d'atténuation : Volonté politique ; appuis techniques des PTFs
	A2O2R3.2	Elaboration et validation du cadre méthodologique national	Cadre méthodologique national disponible	Cadre méthodologique national non élaboré	Elaboration et validation du cadre méthodologique national effectives en 2022	Rapports d'activités INS et DEP en charge de l'environnement	INS DEP MEDDBC	
	A2O2R3.3	Formation des cadres à l'utilisation des supports élaborés	Nombre de cadres formés	0	15 cadres formés	Rapports d'activités INS et DEP en charge de l'environnement	INS DEP MEDDBC	
	A2O2R3.4	Elaboration des comptes environnementaux pilotes	Comptes environnementaux disponibles	Comptes environnementaux pilotes non élaborés	Comptes environnementaux pilotes élaborés chaque année à partir de 2024	Rapports d'activités INS et DEP en charge de l'environnement	INS DEP MEDDBC	
A2O2R4 : Résultat 4. Les comptes satellites sont produits								
Activités	A2O2R4.1	Sensibilisation	Rapport sur la sensibilisation des acteurs concernés disponible	Sensibilisation non réalisée	Toutes les structures contribuant à la production des comptes satellites sensibilisées	Rapports d'activités	INS DEP MSP DEP MPTEN	Hypothèse : Facilitation à l'analyse des données pour l'évaluation des politiques Risque : Manque de ressources

Axes stratégiques /Objectifs opérationnels/Résultats/Activités			Indicateurs de performance			Moyens de vérification	Structures responsables	Hypothèses, Risques et mesures d'atténuation
			Indicateurs	Situation de référence	Cible			
	A2O2R4.2	Elaboration et validation du cadre méthodologique national	Cadre méthodologique nationale disponible	Cadre méthodologique nationale non élaboré	Toutes les structures concernées élaborent et valident leur cadre méthodologique nationale chaque année	Rapports d'activités	INS DEP MSP DEP MPTEN	financières ; insuffisance des ressources humaines de qualité Mesures d'atténuation : Volonté politique ; appuis techniques des PTFs
	A2O2R4.3	Formation des cadres à l'utilisation des supports élaborés	Nombre de cadres formés	0	15 cadres formés	Rapports d'activités	INS DEP MSP DEP MPTEN	
	A2O2R4.4	Elaboration des comptes satellites	Rapport sur les comptes satellites disponible	Comptes de la santé de 2015 et 2016 élaborés Comptes des postes et télécommunications non élaborés	Les comptes satellites élaborés chaque année	Rapports d'activités	INS DEP MSP DEP MPTEN	
A2O3 : Objectif opérationnel 3. Améliorer la qualité de la production statistique								
A2O3R1 : Résultat 1. Le cadre national d'assurance qualité (CNAQ) est élaboré et mis en œuvre								
Activités	A2O3R1.1	Elaboration des termes de référence	Disponibilité des termes de référence	CNAQ non en usage au Congo et non élaboré	Termes de référence élaborés d'ici l'an 2022	Rapports d'activités	CSS INS	Hypothèse : Elaboration des statistiques nécessaires pour la transparence dans la conception, la planification, la mise en œuvre et la gestion des programmes de développement Risque : Inefficacité des organes de coordination du SSN Mesure d'atténuation : engagement des organes de coordination du SSN
	A2O3R1.2	Elaboration et validation du cadre national d'assurance qualité (CNAQ)	CNAQ disponible	CNAQ non élaboré	CNAQ élaboré et validé en 2022	Rapports d'activités	CSS INS	
	A2O3R1.3	Mise en œuvre du CNAQ	Rapports sur la mise en œuvre du CNAQ disponible	CNAQ non mis en œuvre	Appropriation du CNAQ exécutée par toutes les structures du SSN	Rapports d'activités	CSS INS	
	A2O3R1.4	Elaboration du guide des métadonnées	Guide des métadonnées des	Guide des métadonnées des	Guide des métadonnées des	Rapports d'activités de	INS Toutes les	Hypothèse : Production du guide de

Axes stratégiques /Objectifs opérationnels/Résultats/Activités			Indicateurs de performance			Moyens de vérification	Structures responsables	Hypothèses, Risques et mesures d'atténuation
			Indicateurs	Situation de référence	Cible			
		des indicateurs cibles des ODD	indicateurs cibles des ODD disponible	indicateurs cibles des ODD inexistant	indicateurs cibles des ODD élaboré d'ici 2023	l'INS Rapports d'activités des DEP	DEP	définition et de calcul des indicateurs des cibles des ODD retenus par le Congo Risque : Inefficacité de la coordination technique de l'INS Mesure d'atténuation : engagement des partenaires liés au développement de la statistique
	A2O3R1.5	Mise en place d'un échantillon-maître pour les enquêtes auprès des ménages	Echantillon-maître disponible	Echantillon-maître non constitué et non mis en place	Echantillon-maître constitué et mis en place en 2022 et 2026	Rapports d'activités	INS	Hypothèse : Amélioration de l'échantillonnage des enquêtes auprès des ménages dans la période intercensitaire. Risque: Absence de sources censitaires récentes; manque d'expertise Mesure d'atténuation : Appui technique des PTFs
A2O3R2 : Résultat 2. La diffusion et l'archivage des données sont améliorés								

Axes stratégiques /Objectifs opérationnels/Résultats/Activités			Indicateurs de performance			Moyens de vérification	Structures responsables	Hypothèses, Risques et mesures d'atténuation
			Indicateurs	Situation de référence	Cible			
Activités	A2O3R2.1	Adhésion du Congo à la NSDD et mise en œuvre	NSDD maitrisée et mise en œuvre	Non adhésion du Congo à la NSDD	Adhésion du Congo à la NSDD en 2023 et sa mise en œuvre progressive à compter de 2024	Rapports d'activités/Rapports de mise en œuvre	INS DEP des ministères sectoriels BEAC	Hypothèse : La NSDD couvre trois domaines prioritaires : la qualité des données ; les plans de développement et la diffusion des données. Ces domaines offrent une base solide pour la formulation des politiques à long terme de développement statistique Risque : Absence de coordination entre les organes du SSN Mesure d'atténuation : Appui technique de l'INS
	A2O3R2.2	Création des bases de données statistiques du SSN	Nombre de structures du SSN disposant d'une base de données statistiques	1	Bases de données statistiques créées d'ici l'an 2024	Rapports d'activités	INS DEP des ministères sectoriels BEAC CASP CSS	Hypothèse : Centralisation des données statistiques Risque : Absence des bases et banques des données statistiques Mesure d'atténuation : Appui technique de l'INS/engagement du SSN
	A2O3R2.3	Promotion de l'archivage de micro-données d'enquêtes et de recensements	Archivage de micro-données d'enquêtes et de recensements promu et soutenu	Non appropriation des outils d'archivage (Toolkit et NADA)	Outils d'archivage (Toolkit et NADA) appropriés d'ici 2024	Rapports d'activités	INS DEP des ministères sectoriels BEAC	Hypothèse : Amélioration de la diffusion des données statistiques Risque : absence des micro-données Mesure d'atténuation : engagement des structures productrices des statistiques

Axes stratégiques /Objectifs opérationnels/Résultats/Activités			Indicateurs de performance			Moyens de vérification	Structures responsables	Hypothèses, Risques et mesures d'atténuation
			Indicateurs	Situation de référence	Cible			
								officielles
A2O3R3 : Résultat 3. L'utilisation et la valorisation des données statistiques sont promues								
Activités	A2O3R3.1	Enquête annuelle de satisfaction des utilisateurs des statistiques officielles	Rapports d'enquêtes de 2022, 2024 et 2026	Dernière enquête réalisée en 2019	1 enquête tous les 2 ans à partir de 2022	Rapports d'activités	INS DEP des ministères sectoriels	Hypothèse: Appréciation de la qualité des statistiques officielles produites Risque: manque de données statistiques Mesure d'atténuation : Disposer d'un répertoire des utilisateurs des statistiques officielles
	A2O3R3.2	Promotion de la coopération avec les universités et les réseaux de recherche	Accords de coopération signés avec les universités et les réseaux de recherche	Coopération informelle avec l'Université Marien Ngouabi	Accord de coopération signé avec au moins une université et un réseau de recherche en 2023	Rapports d'activités	INS	Hypothèse: Renforcement de l'utilisation des données statistiques Risque: absence de sources de données récentes; manque d'outils technologiques nécessaires; manque d'expertise dans l'utilisation des outils technologiques Mesure d'atténuation : Appui technique des PTFs

Axes stratégiques /Objectifs opérationnels/Résultats/Activités			Indicateurs de performance			Moyens de vérification	Structures responsables	Hypothèses, Risques et mesures d'atténuation
			Indicateurs	Situation de référence	Cible			
	A2O3R3.3	Elaboration d'un programme d'analyses approfondies des données issues des sources administratives, des enquêtes et des recensements	Programme d'analyse approfondie issues des sources administratives, des enquêtes, recensements disponible	Aucun Programme d'analyse approfondie des données issues des sources administratives, des enquêtes et des recensements n'est disponible	Premier programme d'analyse approfondie issues des sources administratives, des enquêtes, recensements élaboré d'ici 2024	Rapports d'activités/Rapports d'enquêtes	INS	Hypothèse: suivi de l'exécution du programme national d'enquêtes et poursuite avec les analyses approfondies Risque: manque de ressources financières Mesure d'atténuation: engagement des structures concernées pour la réalisation des enquêtes ou le recensement
A3 : Axe stratégique 3. Renforcement des capacités des ressources humaines, financières et matérielles du SSN								
A3O1 : Objectif opérationnel 1. Renforcer les ressources humaines du SSN								
A3O1R1 : Résultat 1. Le SSN est doté d'une politique de gestion des ressources humaines								
Activités	A3O1R1.1	Elaboration d'une stratégie de gestion des ressources humaines au sein du SSN	Stratégie de gestion des ressources humaines disponible	Stratégie de gestion des ressources humaines du SSN inexistante	Stratégie élaborée et mise en place au 2ème semestre de l'année 2022	Rapports d'activités de l'INS	Cabinet MEPSIR INS	Hypothèse : Elaboration d'une politique de gestion des ressources humaines institutionnelle Mesure d'atténuation : Engagement affirmé du Gouvernement
	A3O1R1.2	Mise en œuvre de la stratégie de gestion des ressources humaines au sein du SSN	Stratégie de gestion des ressources humaines mise en œuvre	Stratégie de gestion des ressources humaines du SSN inexistante	Stratégie mise en œuvre à partir de 2022	Rapports d'activités de l'INS	Cabinet MEPSIR INS	
A3O1R2 : Résultat 2. Un Plan de formation en gestion des emplois est mis en place								
Activités	A3O1R2.1	Elaboration du plan de formation des cadres des services des ressources humaines en gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) au sein de l'INS	Plan de formation disponible	Plan de formation inexistant	Plan de formation élaboré au 2ème semestre de l'année 2022	Rapports d'activités de l'INS	INS	Hypothèse : Renforcement des capacités en gestion de l'emploi Risques : Instabilité institutionnelle Mesure d'atténuation : Engagement affirmé du

Axes stratégiques /Objectifs opérationnels/Résultats/Activités			Indicateurs de performance			Moyens de vérification	Structures responsables	Hypothèses, Risques et mesures d'atténuation
			Indicateurs	Situation de référence	Cible			
	A3O1R2.2	Exécution du plan de formation des cadres des services des ressources humaines en gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) au sein de l'INS	Nombre de cadres formés en gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC	0	10 cadres formés	Rapports d'activités de l'INS	INS	Gouvernement
A3O2 : Objectif opérationnel 2. Renforcer et rendre durables les ressources financières du SSN								
A3O2R1 : Résultat 1. Les ressources financières du SSN sont rendues durables								
Activités	A3O2R1.1	Etude sur la restauration de la taxe statistique	Conclusions de l'étude sur la restauration de la taxe statistique	Existence de l'Arrêté n°2188/ME FB-CAB portant répartition de la taxe statistique	Texte sur les nouvelles dispositions instituant la taxe statistique pris au plus tard 2023	Rapports d'activités de l'INS	Cabinet MEPSIR INS	Hypothèse: Renforcement des capacités financières du SSN Restauration ou rétablissement de la taxe sur la statistique Risques : Manque de ressources financières Mesure d'atténuation : Engagement affirmé du Gouvernement
	A3O2R1.2	Opérationnalisation de la taxe statistique	Taxe sur la statistique mise en place et active	Taxe sur la statistique supprimée	Taxe sur la statistique appliquée à partir de 2023	Rapports d'activités de l'INS	Cabinet MEPSIR INS	
A3O2R2 : Résultat 2. Les ressources financières du SSN sont renforcées								
Activités	A3O2R2.1	Renforcement de la ligne budgétaire pour la mise en œuvre de la SNDS (INS et des sectoriels)	Ligne budgétaire renforcée	Ligne budgétaire pour la mise en œuvre de la SNDS insuffisante	Ligne budgétaire mise en œuvre de la SNDS renforcée en 2023	Rapports d'activités de l'INS	Cabinet MEPSIR INS	Hypothèse: Renforcement des capacités financières du SSN Restauration ou rétablissement de la taxe sur la statistique Risques : Manque de ressources financières Mesure d'atténuation : Engagement affirmé du Gouvernement
	A3O2R2.2	Mise en œuvre des recommandations sur la stratégie de financement de la statistique	Financement durable des activités statistiques	Stratégie de mobilisation de ressources en cours de finalisation	Stratégie disponible d'ici l'an 2022 et mise en œuvre à partir de 2023	Rapports d'activités de l'INS	Cabinet MEPSIR INS	
A3O3 : Objectif opérationnel 3. Renforcer les ressources matérielles du SSN								

Axes stratégiques /Objectifs opérationnels/Résultats/Activités			Indicateurs de performance			Moyens de vérification	Structures responsables	Hypothèses, Risques et mesures d'atténuation
			Indicateurs	Situation de référence	Cible			
A3O3R1 : Résultat 1. Le cadre de travail du SSN est amélioré								
Activités	A3O3R1.1	Construction du complexe INS-CASP	Siège propre de l'INS - CASP construit et équipé	Pas de siège propre pour l'INS	Siège de l'INS - CASP construit et équipé d'ici 2023	Rapports d'activités de l'INS	Cabinet MEPSIR INS	Hypothèse: Amélioration du cadre de travail et sécurisation du patrimoine Risques : Manque de ressources financières Mesure d'atténuation : Engagement affirmé du Gouvernement
	A3O3R1.2	Contribution à la rénovation des locaux et bureaux des services statistiques sectoriels	Locaux et bureaux des services statistiques sectoriels améliorés	Locaux et bureaux des services statistiques sectoriels existants	Locaux et bureaux des services statistiques sectoriels améliorés à partir de 2022	Rapports d'activités	Cabinet MEPSIR INS DEP des ministères sectoriels	
A3O3R2 : Résultat 2. Le patrimoine des DDSTAT est sécurisé								
	A3O3R2.1	Procédure d'obtention des titres fonciers des sièges des DDSTAT	Titres fonciers des sièges des DDSTAT obtenus	Procédure d'obtention des titres fonciers des sièges des DDSTAT non engagée	Titres fonciers des sièges des DDSTAT obtenus au plus tard en 2026	Rapports d'activités	Cabinet MEPSIR INS	Hypothèse: Sécurisation du patrimoine des DDSTAT Risques : Manque de ressources financières Mesure d'atténuation : Engagement affirmé du Gouvernement
	A3O3R2.2	Procédure d'obtention des titres fonciers des logements administratifs des DDSTAT	Titres fonciers des logements administratifs obtenus	Procédure d'obtention des titres fonciers des Logements administratifs non engagée	Titres fonciers des logements administratifs obtenus au plus tard en 2026	Rapports d'activités	Cabinet MEPSIR INS	
A3O3R3 : Résultat 3. Les structures du SSN sont équipées en matériels adéquats								
	A3O3R3.1	Équipement de l'INS en outils informatiques	Nombre d'équipements acquis	30%	80% d'ici 2026	Rapport d'activités	INS	Hypothèse : Renforcement des capacités en ressources matérielles Risques : Manque de ressources financières Mesure d'atténuation: Engagement affirmé du Gouvernement
	A3O3R3.2	Équipement des DEP et du CASP en outils informatiques	Nombre de structures équipées en outils informatiques	10%	60% d'ici 2026	Rapport d'activités de l'INS Rapport d'activités du CASP Rapports d'activités des DEP	INS CASP DEP	

Axes stratégiques /Objectifs opérationnels/Résultats/Activités			Indicateurs de performance			Moyens de vérification	Structures responsables	Hypothèses, Risques et mesures d'atténuation
			Indicateurs	Situation de référence	Cible			
	A3O3R3.3	Acquisition pour l'Agence de Régulation de l'Aval Pétrolier et la Direction de Contrôle Anti-Pollution des équipements pour le jaugeage et le contrôle chimique de la qualité des produits pétroliers finis distribués et pour le suivi et le contrôle de la pollution pétrolière.	Equipement s pour le jaugeage et le contrôle chimique de la qualité des produits pétroliers finis et pour le suivi et le contrôle de la pollution pétrolière, disponibles	Equipement inexistant	Equipement acquis en 2023	Rapports d'activités de l'INS Rapports d'activités DEP Ministère des Hydrocarbure s	DEP Ministère des hydrocarbure s	Hypothèse : - Meilleur suivi et contrôle de la qualité des produits pétroliers - Données disponibles Risques : Non disponibilité des ressources financières Mesure d'atténuation : Volonté de l'Etat

Annexe 2 : Matrice du Plan d'action détaillé de la SNDS 2022-2026

Axes stratégiques /Objectifs opérationnels/Résultats/Activités			Année					Coût total		Financement (en millions de FCFA)		
			2022	2023	2024	2025	2026	Million de FCFA	Million d'EUROS	Gouvernement	PTF	Total
A1 : Axe stratégique 1. Renforcement du cadre légal et réglementaire du SSN			25,50	20,00	15,00	15,00	15,00	90,50	0,14	90,50	0,00	90,50
A1O1 : Objectif opérationnel 1. Renforcer le cadre légal et réglementaire du SSN			20,00	20,00	15,00	15,00	15,00	85,00	0,13	85,00	0,00	85,00
A1O1R1 : Résultat 1. Le cadre réglementaire de la CSS est renforcé			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Activités	A1O1R1.1	Elaboration et signature du texte portant création des groupes de travail du CSS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	A1O1R1.2	Elaboration et signature du texte réglementant le visa statistique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A1O1R2: Résultat 2. La Commission supérieure de la statistique est opérationnelle			10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	50,00	0,08	50,00	0,00	50,00
Activités	A1O1R2.1	Actualisation de l'arrêté n°4437/MEPATI-CAB du 24 mars 2011 portant nomination des membres de la Commission Supérieure de la Statistique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	A1O1R2.2	Mise en place des comités de travail de la CSS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	A1O1R2.3	Organisation régulière des réunions des groupes de travail et de la Commission Supérieure de la Statistique	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	50,00	0,08	50,00	0,00	50,00
A1O1R3: Résultat 3. La sensibilisation et le plaidoyer sont intensifiés			10,00	10,00	5,00	5,00	5,00	35,00	0,05	35,00	0,00	35,00
Activités	A1O1R3.1	Vulgarisation de la Loi n° 36-2018 du 5 octobre 2018 sur la statistique officielle	5,00	5,00	0,00	0,00	0,00	10,00	0,02	10,00	0,00	10,00
	A1O1R3.2	Sensibilisation de l'ensemble des acteurs du SSN sur les recommandations de la SHaSA 2	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	A1O1R3.3	Célébration régulière de la Journée Africaine de la Statistique (JAS)	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	25,00	0,04	25,00	0,00	25,00
A1O2: Objectif opérationnel 2. Renforcer les capacités institutionnelles du SSN			5,50	0,00	0,00	0,00	0,00	5,50	0,01	5,50	0,00	5,50

Axe stratégiques /Objectifs opérationnels/Résultats/Activités			Année					Coût total		Financement (en millions de FCFA)		
			2022	2023	2024	2025	2026	Million de FCFA	Million d'EUROS	Gouvernement	PTF	Total
A1O2R1: Résultat 1. La réforme des statuts de l'INS est effective			2,50	0,00	0,00	0,00	0,00	2,50	0,00	2,50	0,00	2,50
Activités	A1O2R1.1	Signature et application de l'Accord d'établissement de l'INS	2,50	0,00	0,00	0,00	0,00	2,50	0,00	2,50	0,00	2,50
	A1O2R1.2	Validation et mise en place du Règlement intérieur de l'INS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A1O2R2: Résultat 2. Le cadre réglementaire de la centralisation et la mise à disposition des données est amélioré			3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3,00	0,00	3,00	0,00	3,00
Activités	A1O2R2.1	Elaboration et vulgarisation du décret portant création du Système intégré de gestion statistique (SIG-Stat)	1,50	0,00	0,00	0,00	0,00	1,50	0,00	1,50	0,00	1,50
	A1O2R2.2	Elaboration du décret portant centralisation de l'ensemble des bases de données statistiques	1,50	0,00	0,00	0,00	0,00	1,50	0,00	1,50	0,00	1,50
A1O2R3: Résultat 3. Le cadre institutionnel/organisationnel des secteurs est renforcé			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Activités	A1O2R3.1	Actualisation du Décret n°83-854 portant création du Centre d'Application de la Statistique et de la Planification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	A1O2R3.2	Actualisation du Décret n°83-855 approuvant les statuts du Centre d'Application de la Statistique et de la Planification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	A1O2R3.3	Actualisation de l'Arrêté n°2611/MP-CASP du 3 avril 1984 fixant le règlement intérieur du Centre d'Application de la Statistique et de la Planification	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total 1			25,50	20,00	15,00	15,00	15,00	90,50	0,14	90,50	0,00	90,50
A2 : Axe stratégique 2. Amélioration de la couverture et de la qualité de la production statistique			5783,10	5820,10	3614,30	2583,10	5834,30	23634,90	36,03	16321,89	7313,01	23634,90
A2O1: Objectif opérationnel 1. Améliorer la couverture de la production statistique			5503,10	5229,10	3214,30	2373,10	5564,30	21883,90	33,36	14773,69	7110,21	21883,90

Axes stratégiques /Objectifs opérationnels/Résultats/Activités			Année					Coût total		Financement (en millions de FCFA)		
			2022	2023	2024	2025	2026	Million de FCFA	Million d'EUROS	Gouvernement	PTF	Total
A2O1R1: Résultat 1. La production des statistiques de routine des secteurs fonctionnels se poursuit			653,00	653,00	653,00	713,00	653,00	3325,00	5,07	3166,75	158,25	3325,00
Activités	A2O1R1.1	Elaboration, validation et publication régulières des annuaires ou bulletins statistiques	448,00	448,00	448,00	448,00	448,00	2240,00	3,41	2128,00	112,00	2240,00
	A2O1R1.2	Elaboration, validation et publication de la carte sanitaire	0,00	0,00	0,00	60,00	0,00	60,00	0,09	60,00	0,00	60,00
	A2O1R1.3	Actualisation et publication de la carte scolaire	15,00	15,00	15,00	15,00	15,00	75,00	0,11	75,00	0,00	75,00
	A2O1R1.4	Production régulière des comptes nationaux selon le SCN 93	45,00	45,00	45,00	45,00	45,00	225,00	0,34	213,75	11,25	225,00
	A2O1R1.5	Production régulière des indicateurs conjoncturels	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	25,00	0,04	25,00	0,00	25,00
	A2O1R1.6	Production de la note de conjoncture	70,00	70,00	70,00	70,00	70,00	350,00	0,53	332,50	17,50	350,00
	A2O1R1.7	Production régulière des statistiques de la Balance des paiements (BP)	70,00	70,00	70,00	70,00	70,00	350,00	0,53	332,50	17,50	350,00
A2O1R2: Résultat 2. La production des statistiques de routine des secteurs non fonctionnels est promue			434,00	506,00	490,00	490,00	490,00	2410,00	3,67	2293,50	116,50	2410,00
Activités	A2O1R2.1	Elaboration et validation des supports méthodologiques	39,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39,00	0,06	39,00	0,00	39,00
	A2O1R2.2	Formation des cadres à l'utilisation des supports élaborés	25,00	16,00	0,00	0,00	0,00	41,00	0,06	41,00	0,00	41,00
	A2O1R2.3	Collecte ou compilation des données auprès des administrations sources	230,00	310,00	310,00	310,00	310,00	1470,00	2,24	1396,50	73,50	1470,00
	A2O1R2.4	Production des annuaires/bulletins	140,00	180,00	180,00	180,00	180,00	860,00	1,31	817,00	43,00	860,00
A2O1R3: Résultat 3. La production des statistiques sur le genre est promue			215,00	100,00	0,00	0,00	0,00	315,00	0,48	300,00	15,00	315,00
Activités	A2O1R3.1	Atelier de sensibilisation sur les statistiques sur le genre	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	0,02	10,00	0,00	10,00
	A2O1R3.2	Elaboration d'un cadre de production des statistiques sur le genre	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,00	0,01	5,00	0,00	5,00
	A2O1R3.3	Enquête sur les violences basées sur le genre (VBG)	200,00	100,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,46	285,00	15,00	300,00

Axes stratégiques /Objectifs opérationnels/Résultats/Activités			Année					Coût total		Financement (en millions de FCFA)		
			2022	2023	2024	2025	2026	Million de FCFA	Million d'EUROS	Gouvernement	PTF	Total
A2O1R4: Résultat 4. Les enquêtes d'envergure nationale et les recensements sont réalisés			4201,10	3970,10	2071,30	1170,10	4421,30	15833,90	24,14	9013,44	6820,46	15833,90
Activités	A2O1R4.1	Réalisation du 5ème RGPH	3500,00	1300,00	1000,00	0,00	0,00	5800,00	8,84	150,00	5650,00	5800,00
	A2O1R4.2	Réalisation de l'EDS-MICS	0,00	1350,00	150,00	0,00	0,00	1500,00	2,29	1425,00	75,00	1500,00
	A2O1R4.3	Enquête harmonisée sur les conditions de vie des ménages	556,50	150,00	0,00	0,00	0,00	706,50	1,08	0,00	706,50	706,50
	A2O1R4.4	Réalisation du bilan alimentaire (BA)	48,20	0,00	61,00	0,00	61,00	170,20	0,26	161,69	8,51	170,20
	A2O1R4.5	Réalisation de l'enquête sur les productions végétale et animale (EPVA)	48,20	0,00	800,00	0,00	800,00	1648,20	2,51	1565,79	82,41	1648,20
	A2O1R4.6	Réalisation de l'enquête sur l'agriculture commerciale (EAC)	48,20	0,00	0,00	0,00	0,00	48,20	0,07	48,20	0,00	48,20
	A2O1R4.7	Réalisation de enquête sur la pêche/aquaculture (EPA)	0,00	400,00	0,00	400,00	0,00	800,00	1,22	760,00	40,00	800,00
	A2O1R4.8	Réalisation de l'enquête sur la forêt, la sylviculture et l'agroforesterie (EFSA)	0,00	400,00	0,00	0,00	400,00	800,00	1,22	760,00	40,00	800,00
	A2O1R4.9	Réalisation de l'enquête sur le suivi des prix aux producteurs des produits agricoles et du bétail (ESPPPAB)	0,00	309,80	0,00	309,80	0,00	619,60	0,94	588,62	30,98	619,60
	A2O1R4.10	Réalisation de enquête de production apicole (EPA)	0,00	60,30	60,30	60,30	60,30	241,20	0,37	229,14	12,06	241,20
	A2O1R4.11	Préparation du 4ième recensement général de l'agriculture	0,00	0,00	0,00	400,00	3100,00	3500,00	5,34	3325,00	175,00	3500,00
A2O2: Objectif opérationnel 2. Rénovation des comptes nationaux et production des comptes satellites			170,00	281,00	335,00	210,00	245,00	1241,00	1,89	1189,45	51,55	1241,00
A2O2R1: Résultat 1. Les comptes nationaux sont rénovés			63,00	221,00	147,00	65,00	65,00	561,00	0,86	534,95	26,05	561,00
Activités	A2O2R1.1	Elabration des notes méthodologiques	40,00	0,00	0,00	0,00	0,00	40,00	0,06	40,00	0,00	40,00
	A2O2R1.2	Collecte des données de base	23,00	156,00	62,00	0,00	0,00	241,00	0,37	228,95	12,05	241,00
	A2O2R1.3	Elaboration des comptes nationaux de l'année de base	0,00	65,00	85,00	0,00	0,00	150,00	0,23	142,50	7,50	150,00
	A2O2R1.4	Elaboration des comptes nationaux des années courantes	0,00	0,00	0,00	65,00	65,00	130,00	0,20	123,50	6,50	130,00

Axes stratégiques /Objectifs opérationnels/Résultats/Activités			Année					Coût total		Financement (en millions de FCFA)		
			2022	2023	2024	2025	2026	Million de FCFA	Million d'EUROS	Gouvernement	PTF	Total
A2O2R2: Résultat 2. Les comptes nationaux trimestriels sont produits			0,00	0,00	75,00	60,00	60,00	195,00	0,30	189,00	6,00	195,00
Activités	A2O2R2.1	Rédaction d'une méthodologie sur l'élaboration des comptes nationaux trimestriels selon le nouveau système de comptabilité nationale (SCN2008)	0,00	0,00	15,00	0,00	0,00	15,00	0,02	15,00	0,00	15,00
	A2O2R2.2	Elaboration des comptes nationaux trimestriels de l'année de base	0,00	0,00	60,00	0,00	0,00	60,00	0,09	60,00	0,00	60,00
	A2O2R2.3	Elaboration des comptes nationaux trimestriels courants	0,00	0,00	0,00	60,00	60,00	120,00	0,18	114,00	6,00	120,00
A2O2R3: Résultat 3. Les comptes de l'environnement sont produits			32,00	0,00	60,00	60,00	60,00	212,00	0,32	203,00	9,00	212,00
Activités	A2O2R3.1	Sensibilisation	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,00	0,01	5,00	0,00	5,00
	A2O2R3.2	Elaboration et validation du cadre méthodologique national	17,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17,00	0,03	17,00	0,00	17,00
	A2O2R3.3	Formation des cadres à l'utilisation des supports élaborés	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	0,02	10,00	0,00	10,00
	A2O2R3.4	Elaboration des comptes environnementaux pilotes	0,00	0,00	60,00	60,00	60,00	180,00	0,27	171,00	9,00	180,00
A2O2R4: Résultat 4. Les comptes satellites sont produits			75,00	60,00	53,00	25,00	60,00	273,00	0,42	262,50	10,50	273,00
Activités	A2O2R4.1	Sensibilisation	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	15,00	0,02	15,00	0,00	15,00
	A2O2R4.2	Elaboration et validation du cadre méthodologique national	5,00	5,00	5,00	5,00	5,00	25,00	0,04	25,00	0,00	25,00
	A2O2R4.3	Formation des cadres à l'utilisation des supports élaborés	7,00	7,00	5,00	2,00	2,00	23,00	0,04	23,00	0,00	23,00
	A2O2R4.4	Elaboration des comptes satellites	60,00	45,00	40,00	15,00	50,00	210,00	0,32	199,50	10,50	210,00
A2O3: Objectif opérationnel 3. Améliorer la qualité de la production statistique			110,00	310,00	65,00	0,00	25,00	510,00	0,78	358,75	151,25	510,00
A2O3R1: Résultat 1. Le cadre national d'assurance qualité (CNAQ) est élaboré et mis en œuvre			85,00	70,00	0,00	0,00	0,00	155,00	0,24	55,00	100,00	155,00
Activités	A2O3R1.1	Elaboration des termes de référence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Axes stratégiques /Objectifs opérationnels/Résultats/Activités			Année					Coût total		Financement (en millions de FCFA)		
			2022	2023	2024	2025	2026	Million de FCFA	Million d'EUROS	Gouvernement	PTF	Total
	A2O3R1.2	Elaboration et validation du cadre national d'assurance qualité (CNAQ)	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	0,02	10,00	0,00	10,00
	A2O3R1.3	Mise en œuvre du CNAQ	0,00	30,00	0,00	0,00	0,00	30,00	0,05	30,00	0,00	30,00
	A2O3R1.4	Elaboration du guide des métadonnées des indicateurs cibles des ODD	60,00	40,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,15	0,00	100,00	100,00
	A2O3R1.5	Mise en place d'un échantillon-maître pour les enquêtes auprès des ménages	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15,00	0,02	15,00	0,00	15,00
A2O3R2: Résultat 2. La diffusion et l'archivage des données sont améliorés			0,00	190,00	30,00	0,00	0,00	220,00	0,34	203,75	16,25	220,00
Activités	A2O3R2.1	Adhésion du Congo à la NSDD et mise en œuvre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	A2O3R2.2	Création des bases de données statistiques du SSN	0,00	110,00	15,00	0,00	0,00	125,00	0,19	118,75	6,25	125,00
	A2O3R2.3	Promotion de l'archivage de micro-données d'enquêtes et de recensements	0,00	80,00	15,00	0,00	0,00	95,00	0,14	85,00	10,00	95,00
A2O3R3: Résultat 3. L'utilisation et la valorisation des données statistiques sont promues			25,00	50,00	35,00	0,00	25,00	135,00	0,21	100,00	35,00	135,00
Activités	A2O3R3.1	Enquête annuelle de satisfaction des utilisateurs des statistiques officielles	25,00	0,00	25,00	0,00	25,00	75,00	0,11	60,00	15,00	75,00
	A2O3R3.2	Promotion de la coopération avec les universités et les réseaux de recherche	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	A2O3R3.3	Elaboration d'un programme d'analyses approfondies des données issues des sources administratives, des enquêtes et des recensements	0,00	50,00	10,00	0,00	0,00	60,00	0,09	40,00	20,00	60,00
Total 2			5783,10	5820,10	3614,30	2583,10	5834,30	23634,90	36,03	16321,89	7313,01	23634,90
A3 : Axe stratégique 3. Renforcement des ressources humaines, financières et matérielles du SSN			1345,00	729,00	70,00	70,00	190,00	2404,00	3,66	734,80	1669,20	2404,00
A3O1: Objectif opérationnel 1. Renforcer les ressources humaines du SSN			12,00	22,00	2,00	2,00	2,00	40,00	0,06	40,00	0,00	40,00

Axes stratégiques /Objectifs opérationnels/Résultats/Activités			Année					Coût total		Financement (en millions de FCFA)		
			2022	2023	2024	2025	2026	Million de FCFA	Million d'EUROS	Gouvernement	PTF	Total
A3O1R1: Résultat 1. Le SSN est doté d'une politique de gestion des ressources humaines			7,00	2,00	2,00	2,00	2,00	15,00	0,02	15,00	0,00	15,00
Activité	A3O1R1.1	Elaboration de la stratégie de gestion des ressources humaines au sein du SSN	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,00	0,01	5,00	0,00	5,00
	A3O1R1.2	Mise en œuvre de la stratégie de gestion des ressources humaines au sein du SSN	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	10,00	0,02	10,00	0,00	10,00
A3O1R2 : Résultat 2. Un plan de formation en gestion des emplois est mis en place			5,00	20,00	0,00	0,00	0,00	25,00	0,04	25,00	0,00	25,00
Activités	A3O1R2.1	Elaboration du plan de formation des cadres des services des ressources humaines en gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) au sein de l'INS	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5,00	0,01	5,00	0,00	5,00
	A3O1R2.2	Exécution du plan de formation des cadres des services des ressources humaines en gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) au sein de l'INS	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	20,00	0,03	20,00	0,00	20,00
A3O2: Objectif opérationnel 2. Renforcer et rendre durables les ressources financières du SSN			2,00	22,00	2,00	2,00	2,00	30,00	0,05	30,00	0,00	30,00
A3O2R1: Résultat 1. Les ressources financières du SSN sont rendues durables			0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	20,00	0,03	20,00	0,00	20,00
Activités	A3O2R1.1	Etude sur la restauration de la taxe statistique	0,00	20,00	0,00	0,00	0,00	20,00	0,03	20,00	0,00	20,00
	A3O2R1.2	Opérationnalisation de la taxe statistique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A3O2R2: Résultat 2. Les ressources financières du SSN sont renforcées			2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	10,00	0,02	10,00	0,00	10,00
Activités	A3O2R2.1	Renforcement de la ligne budgétaire pour la mise en œuvre de la SNDS (INS et des sectoriels)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	A3O2R2.2	Mise en œuvre des recommandations sur la stratégie de financement de la statistique	2,00	2,00	2,00	2,00	2,00	10,00	0,02	10,00	0,00	10,00
A3O2: Objectif opérationnel 3. Renforcer les ressources matérielles du SSN			1331,00	685,00	66,00	66,00	186,00	2334,00	3,56	664,80	1669,20	2334,00

Axes stratégiques /Objectifs opérationnels/Résultats/Activités			Année					Coût total		Financement (en millions de FCFA)		
			2022	2023	2024	2025	2026	Million de FCFA	Million d'EUROS	Gouvernement	PTF	Total
A3O2R1: Résultat 1. Le cadre de travail du SSN est amélioré			1235,00	530,00	60,00	60,00	60,00	1945,00	2,97	300,00	1645,00	1945,00
Activités	A3O2R1.1	Construction du complexe INS-CASP	1175,00	470,00	0,00	0,00	0,00	1645,00	2,51	0,00	1645,00	1645,00
	A3O2R1.2	Contribution à la rénovation des locaux et bureaux des services statistiques sectoriels	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	300,00	0,46	300,00	0,00	300,00
A3O2R2 : Résultat 2. Le patrimoine des DDSTAT est sécurisé			6,00	6,00	6,00	6,00	6,00	30,00	0,05	30,00	0,00	30,00
Activités	A3O2R2.1	Procédure d'obtention des titres fonciers des sièges des DDSTAT	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	15,00	0,02	15,00	0,00	15,00
	A3O2R2.2	Procédure d'obtention des titres fonciers des logements administratifs des DDSTAT	3,00	3,00	3,00	3,00	3,00	15,00	0,02	15,00	0,00	15,00
A3O2R3: Résultat 3. Les structures du SSN sont équipées en matériels adéquats			90,00	149,00	0,00	0,00	120,00	359,00	0,55	334,80	24,20	359,00
Activités	A3O2R3.1	Équipement de l'INS en outils informatiques	30,00	0,00	0,00	0,00	45,00	75,00	0,11	65,00	10,00	75,00
	A3O2R3.2	Équipement des DEP et du CASP en outils informatiques	60,00	0,00	0,00	0,00	75,00	135,00	0,21	128,25	6,75	135,00
	A3O2R3.3	Acquisition pour l'Agence de Régulation de l'Aval Pétrolier (ARAP) et la Direction de contrôle antipollution (DCAPol) des équipements pour le jaugeage et le contrôle chimique de la qualité des produits pétroliers finis distribués et pour le suivi et le contrôle de la pollution pétrolière.	0,00	149,00	0,00	0,00	0,00	149,00	0,23	141,55	7,45	149,00
Total 3			1345,00	729,00	70,00	70,00	190,00	2404,00	3,66	734,80	1669,20	2404,00
TOTAL GENERAL			7153,60	6569,10	3699,30	2668,10	6039,30	26129,40	39,83	17147,19	8982,21	26129,40

Annexe 3 : Liste des personnes ayant participé à l'élaboration de la SNDS 2022-2026

N°	Nom(s) et Prénom(s)	Structure
1	OUISSIKA Dorothée	BAD
2	LOUTETE-DANGUI Naasson	Consultant national
3	MATAMONA Michel	Consultant national
4	GANGA Alfred Didier	Consultant national
5	KONGA Dieudonné	Consultant national
6	MBOU LIKIBI Gaspard Symphorien	INS
7	BATSANGA Gabriel	INS
8	MOBOULA Jean Elvis	INS
9	OKO Pichou Ernest	INS
10	OUADIKI Séverin Aimé Blanchard	INS
11	POUMBOU Frédéric	INS
12	GNALABEKA PERDYA Amzy	INS
13	ODZO DIMI Arsène	INS
14	NGOULOU Jean Richard	INS
15	ELONGO NGAKALA Edipault	INS
16	MAMBOU MIAMBANZILA Roland Brice	INS
17	NKOUKA Barthélemy	INS
18	NGOKA Will Stancy	INS
19	MOUANDA Jean Philipe	INS
20	BOKOLO OUTTAKA Guillesse Nathali	INS
21	BAKOUKA NSONA Amourelle Allegra	INS
22	LOKO BOUESSO Brice F.	INS
23	OKANGUEBE MIALEBAMA Gloire	INS
24	MBASSALI Dareche	INS
25	AHOUA NGONOU Christ Divine née ATIPO	DEP – MSP
26	KOUYELEKISSA Anatole	DEP – MEPPSA
27	MONKA Marcel	DEP – METP
28	OKANDZA Bernard	DEP – MESRSIT
29	VOUMA ONTSIAYI Ardech Espoir	DEP – MPFIFD
30	NDZANA Stanislas Anicet	DEP – MJDHPPA
31	NTSIETE Rufin Stanislas	DEP – MASAHA
32	EKOLOBONGO AKOLI Raphaël	DEP – MASAHA
33	KIKOTA Ella Emeline	DEP – MCA
34	NKOUIKA-DIAGHANI-NKITA Gaston	UERPOD
35	LEBO Nestor	DEP – MEPSIR
36	MONGUI IHENGHET Prince	DEP – MFB
37	OBELE BONGO Athanase	DEP – MCAC
38	NKAYOULOU Jean Paul	DEP – MPMEASI
39	LEKAKA Vadys Lema	DEP – MEPSIR
40	ELONGO MOUSSA Gaylord	DEP – MPTEN
41	NGOLELE Frédéric	DGID

42	BAHOUAYILA MILONGO Chancel Bardin	DGDDI
43	OKILI Innocent	DEP – MTE
44	NGOKABA Raoul	DEP – MMG
45	BANZOUZI Ridelle Farelle Robia	DEP – MEF
46	MBON-NGANCKAMA	DEP – MZES
47	ELONGO Marcellin Richard	DEP – MTE
48	MPANDI Honoré	DEP – MH
49	KENGUEPOKO Denis Emmanuel	DEP - MMG
50	MOUSSIESSIE née MOUKIMOU Anasthasie	DEP – MAEP
51	MOUANANGANA Jean de Dieu	DEP – MAEP
52	Mme MABIALA née NZAOU Luce Laura	PDAC
53	IPEMBA Euphrème	Projet SPISA
54	BIYEDI Darcy	Projet SPISA
55	KAMA Ella	DEP - MAECE
56	MENDZET Vianney	DEP - MCM
57	AWASSI Romuald	DEP – MJDHPPA
58	BAZINGA Aubin Christian	PSTAT
59	IBARA Gaëlle	CRIDF